This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 991,984

TAIRE
FAIRE

848
R860
D83

[illegible]

QUELQUES PERSONNAGES

[illegible]

[illegible]

I.

TROIS MOIS DE LA VIE

DE

JEAN-JACQUES ROUSSEAU

[illegible]

PARIS

[illegible]

1869

PARTICULARITÉS INCONNUES

SUR

QUELQUES PERSONNAGES

DES

XVIIIe ET XIXe SIÈCLES.

Ouvrages du même auteur :

PAUL DIDIER. *HISTOIRE DE LA CONSPIRATION DE 1816*, un vol. grand in-8.

ÉTUDES RÉVOLUTIONNAIRES. *PHILIPPE D'ORLÉANS-ÉGALITÉ*, un vol. in-8.

Pour paraître prochainement :

PARTICULARITÉS INCONNUES SUR QUELQUES PERSONNAGES DES XVIIIe ET XIXe SIÈCLES. — II. *CHARLES FOURIER.*

PARTICULARITÉS INCONNUES

SUR

QUELQUES PERSONNAGES

DES XVIIIe ET XIXe SIÈCLES,

PAR

M. AUGUSTE DUCOIN.

I.

TROIS MOIS DE LA VIE

DE

JEAN-JACQUES ROUSSEAU.

Juillet — Septembre 1768.

ÉPISODE POSTÉRIEUR AUX *Confessions*;
PUBLIÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS, ET ACCOMPAGNÉ
DE LETTRES ET DE NOTES INÉDITES
DE J.-J. ROUSSEAU.

PARIS.

DENTU, LIBRAIRE, PALAIS-ROYAL, GALERIE VITRÉE.
FRANCE, LIBRAIRE, QUAI MALAQUAIS, 15.

1852.

LYON.
IMPRIMERIE DE LÉON BOITEL,
QUAI ST-ANTOINE, 36.

848
R860
D83

Hen. Lib
Vignaud
7-31-41

Sous le titre inscrit en tête de ce petit volume, je me propose de publier une série de documents biographiques, fruit de patientes recherches, de communications obligeantes et de ces hasards heureux que ren-

contre quelquefois le studieux amateur des choses du passé. Je commence aujourd'hui cette série par un épisode tout à fait inconnu de la vie de Jean-Jacques Rousseau, vie malheureuse autant qu'affligeante et bizarre, sur laquelle j'ai recueilli des renseignements et des traditions qui offriront, j'ose l'espérer, plus d'une particularité intéressante à connaître, et contribueront à dissiper toute incertitude, s'il en existe encore, sur le caractère de Jean-Jacques Rousseau.

Les *Confessions* finissent avec l'année 1765. Les *Rêveries*, destinées à les continuer, sont moins un journal de la vie de Jean-Jacques qu'une suite d'élucubrations maladives, surcharchées de ces noires couleurs, qui changeaient complètement alors aux yeux de l'auteur d'*Émile* les hommes, les événements et l'aspect même de la vie réelle. Depuis cette époque, la *Correspondance* de Rousseau offre sur les divers in-

cidents de sa vie de nombreuses lacunes. Elles paraîtront moins sensibles peut-être après le récit que je vais faire, pour lequel je m'aiderai surtout d'un manuscrit ignoré jusqu'à présent, mais qui n'en doit pas avoir une autorité moins grande, en raison du caractère honorable de son auteur, et des circonstances au milieu desquelles il a été composé. C'est le manuscrit où Gaspard Bovier, avocat au Parlement de Dauphiné, a consigné jour par jour l'historique de ses relations avec Rousseau, pendant le séjour de l'illustre écrivain à Grenoble.

Gaspard Bovier n'est pas inconnu de ceux qui ont lu les *Rêveries*. C'est lui que Rousseau a mis en scène dans sa septième *Promenade*, en lui reprochant de ne l'avoir quitté ni le jour ni la nuit, et de s'être fait ce qu'il appelle son *garde de la manche*. Cette accusation, fort grave dans l'esprit de Rousseau, devient un titre précieux en faveur de

son compagnon inséparable et du manuscrit sorti de ses mains (1).

20 Avril 1852.

(1) Ce manuscrit fut composé par Bovier vers 1802, pour se justifier de je ne sais quelle accusation que le comte de Baruel-Beauvert s'était permise contre lui dans une *Vie de Jean-Jacques Rousseau*, ouvrage qui avait paru en 1789, mais qui n'était tombé que dix ans plus tard entre ses mains. Le manuscrit de Bovier est d'une rare incorrection de style, sans élégance, sans finesse, je dirais presque sans idées, mais il respire une honnêteté et une simplicité peu communes. On n'y trouve ni acrimonie, ni récrimination, rien, en un mot, de ce qui en pourrait altérer l'esprit d'exactitude et d'impartialité.

Mon compatriote et ami, J. Chaudesaigues, qui avait eu le manuscrit de Bovier entre les mains, s'était engagé à donner à la *Presse* un ouvrage portant le même titre que celui que je publie aujourd'hui; mais sa mort, bien prématurée, l'a empêché de composer le travail qu'il avait promis, et dont il ne paraît même pas qu'il ait écrit une seule ligne. (Voir la *Presse* du 2 février 1847.)

TROIS MOIS

DE

LA VIE DE J.-J. ROUSSEAU.

I.

Après sa fameuse querelle avec David Hume, Jean-Jacques Rousseau était rentré en France, où il avait retrouvé, à Try-le-Château, propriété du prince de Conti, cette hospitalité dont les délicates prévenances venaient d'éveiller si déplorablement à Wooton les fantômes de son imagination inquiète et ombrageuse. Try-le-Château avait été mis tout entier à la disposition de Jean-Jacques, qui s'y était installé le 20 juin 1767, après avoir refusé l'habitation que lui offrait, à Fleury,

la fastueuse vanité du marquis de Mirabeau. Peu de temps après, la triste et misérable compagne qu'il avait laissée à Wooton, Thérèse Levasseur, était venue le rejoindre dans cette retraite nouvelle.

C'est à Try-le-Château que Jean-Jacques prit le nom de *Renou* qu'il continua de porter jusqu'à la fin de 1769. Ce changement de nom a été compté au nombre des actes de folie de Rousseau, mais à tort, selon nous ; car il est probable que le philosophe ne s'y détermina qu'à la sollicitation du prince de Conti, pour sauver, en quelque sorte, les apparences, et ne pas paraître braver, à quinze lieues de Paris, l'arrêt du parlement qui avait condamné l'*Émile* au feu et son auteur à la Bastille.

Jean-Jacques portait en lui les causes mêmes qui devaient lui rendre impossible un séjour de quelque durée dans le même lieu. Aussi à peine eut-il pris possession de Try, que sa première pensée fut d'en sortir. On peut lire, dans la *Correspondance* de cette époque, les doléances de Rousseau contre l'intendant et les domestiques du prince de Conti, ses plaintes sur la privation où on le laisse de toute chose, et ses continuelles

appréhensions des « embûches dressées contre lui. » En supposant même que ces récriminations ne fussent pas tout à fait sans motif, il est très-probable que les commérages et les perfides insinuations de Thérèse Levasseur n'étaient point étrangères à Try, — pas plus qu'à Motiers et à Wooton, — au sentiment d'agitation et de défiance qui avait fait un être insociable de celui qui s'est cru sérieusement le plus aimant et le plus sensible des hommes.

Après une année de séjour à Try, Jean-Jacques en partit précipitamment, non sans avoir fait connaître au prince de Conti les motifs qui le déterminaient à quitter cet asile. Ces motifs, on les trouve dans la lettre qui commence par ces mots : « Ceux qui composent votre maison (je n'en excepte « personne), sont peu faits pour me connaître. » C'était à peu près toujours ainsi que Jean-Jacques secouait la poussière de ses souliers à l'endroit où il venait de faire une halte plus ou moins prolongée, avant de recommencer, à travers le monde, sa marche escortée de tourments et de peines imaginaires.

Le 18 juin 1768, Jean-Jacques arrivait à Lyon, où il avait déjà passé plusieurs fois, au milieu

d'assez bizarres incidents, ainsi que les *Confessions* nous l'apprennent. Il était descendu rue Syrène, dans la maison qui, aujourd'hui encore, porte le nom d'hôtel de *Notre-Dame-de-Pitié*, et dont une inscription, placée dans la cour intérieure, rappelle les divers séjours que Jean-Jacques y a faits. Jean-Jacques resta jusques au 6 juillet à Lyon, sans but fixe, sans projet arrêté autre que celui de paraître se soustraire aux invisibles machinations de ses ennemis, et de chercher dans le changement de lieu et l'étude de la botanique les distractions dont il prétendait avoir besoin. Il n'avait avec lui que son herbier qui, s'il faut l'en croire, devait être désormais sa seule bibliothèque, comme il l'écrivait à son ami du Peyrou, en ajoutant d'un ton quelque peu théâtral, qu'il défiait les hommes de le rendre malheureux tant qu'on ne lui en ôterait pas la jouissance.

Les personnes avec lesquelles il s'était lié pendant ce court intervalle, celles qu'il connaissait déjà parmi les négociants genevois établis en cette ville, étaient M. Boy de la Tour et sa femme, M. Fleurieux de la Tourette, l'abbé Rozier, le Dr Gilibert et

l'abbé Grange-Blanche, tous personnages que Jean-Jacques affectait de tenir en différents degrés d'estime, selon le plus ou le moins d'aptitude et de zèle qu'ils montraient pour son étude favorite. Quant à lui, c'est toujours, il le faut bien dire, avec une entraînante simplicité qu'il parle des plantes et des fleurs. Le moindre mot suffit alors pour nuancer agréablement ses récits ordinairement chargés de teintes tristes et lugubres. C'est ainsi qu'on peut voir, dans une lettre du 20 juin, adressée à M. du Peyrou, avec quel plaisir Rousseau parle de l'Aristoloche qu'il n'avait jamais vue, et qu'il découvrit un jour à la maison de campagne de Mme Boy de la Tour. Cette maison était située à une lieue de la ville, dans une étroite vallée, en remontant la rive droite de la Saône, au village de Roche-Cardon. Par sa position agreste et ses abords solitaires, Roche-Cardon devait plaire à Jean-Jacques, qui y a séjourné plusieurs fois pendant ses différents voyages à Lyon. Dans ce lieu tout plein de ses souvenirs, et depuis lors consacré à un pèlerinage à sa mémoire, on montre encore la source d'eau vive près de laquelle il avait coutume de s'asseoir,

et les frais ombrages qu'il affectionnait. Quant à la pierre fruste sur laquelle un visiteur prétend avoir lu le nom de Jean-Jacques, on peut être assuré que ce ne fut point l'auteur d'*Héloïse* qui l'y grava. Ces traces ne sont pas de celles que Rousseau laissait ordinairement de son passage, même dans les lieux qu'il avait aimés.

Le 7 juillet, Jean-Jacques, M. de la Tourette et les deux abbés quittaient Lyon pour accomplir une excursion projetée depuis plusieurs jours, celle de la Grande-Chartreuse, et le lendemain ils arrivaient à Voreppe où commence le chemin qui conduit au célèbre couvent fondé par saint Bruno.

Ici, toute trace de Jean-Jacques est perdue dans la *Correspondance* et dans les écrits qui se sont occupés de lui. C'est à ce moment que l'auteur d'*Émile* nous appartient tout entier. Nous allons donc le suivre pas à pas jusqu'à ce que nous le laissions sur cette même route, fuyant un pays où, comme dans tous les lieux déjà visités par lui, son imagination n'avait rencontré que fantômes moqueurs, mystérieuses trames et conspirations infinies.

II.

L'excursion à la Grande-Chartreuse n'était que le commencement d'un voyage que Jean-Jacques avait formé le projet de faire en Dauphiné, avec la pensée de chercher dans ce pays une retraite où il pût oublier ses malheurs prétendus, et défier ce qu'il appelait la malveillance de ses ennemis. Ces rêves d'un bonheur vainement poursuivi à Motiers, à Wooton et à Try, Jean-Jacques en allait demander l'impossible réalisation aux solitudes du Dauphiné, où il devait retrouver toute la Suisse sauvage et pittoresque, moins cependant les bords du lac de Genève et les charmants coteaux de Vevay.

Pour seconder ces projets, M. Boy de la Tour avait informé l'un de ses correspondants, négociant à Grenoble, de la prochaine arrivée de l'auteur d'*Émile* dans cette ville. Quel était l'homme à qui allait être confié le difficile et périlleux honneur de voir Jean-Jacques et de veiller sur lui? C'était un fabricant de gants, Claude Bovier, alors plus que septuagénaire, et qui, en raison de son grand âge, dût laisser à son fils Gaspard le soin de recevoir Jean-Jacques et de s'occuper de lui.

La famille Bovier, dont quelques descendants subsistent encore, jouissait à Grenoble de cette réputation d'honnêteté qui était alors le précieux apanage de presque toutes les familles bourgeoises de province. Gaspard Bovier, avocat au Parlement de Grenoble, le seul dont nous ayons à nous occuper ici, était un homme de mœurs simples, aimant la littérature et la philosophie, mais de cet amour un peu niais qui ressemble plutôt à une adoration aveugle qu'à un sentiment éclairé. Sans être dépourvu d'intelligence, l'avocat Bovier n'avait ni grandeur ni finesse dans l'esprit; il manquait aussi de cette causticité naturelle qui distingue essentiellement le caractère dauphinois.

En revanche, il excellait à citer ses auteurs classiques et leurs passages les plus connus ; étant du nombre de ces esprits qui semblent s'être partagés le domaine des idées communes et triviales, et qui ne se présentent jamais sans armer leur débile pensée d'un verset ou d'un hémistiche latin. Bovier avait un cœur aimant et un caractère facile ; mais, dans ses prévenances et ses attentions, si cordiales fussent-elles, il apportait cette politesse très-souvent importune par son obséquiosité et sa persistance même. Voilà quel était l'homme au foyer duquel Jean-Jacques allait s'asseoir, non sans jeter sur lui un de ces longs regards de défiance, capables de paralyser les meilleures intentions, et d'empoisonner à leur source même les plus vives sympathies.

La nouvelle du voyage de Jean-Jacques en Dauphiné s'était répandue à Grenoble, et faisait le sujet de toutes les conversations au moment où arriva dans la famille Bovier la lettre de M. Boy de la Tour. Que l'on juge des transports et de la joie de Gaspard Bovier. Voir Jean-Jacques, le posséder ; le venger de ses ennemis et de l'injustice des hommes ; continuer, mais avec plus de succès,

le rôle dans lequel David Hume et tant d'autres avaient si fatalement échoué ; être le compagnon, l'ami de Rousseau, le confident de ses peines, devenir sa providence peut-être ; que de motifs il y avait là pour flatter l'amour-propre et la vanité de l'avocat de province ?

Pendant que Gaspard Bovier s'abandonnait complaisamment à tous ces riants projets, Jean-Jacques Rousseau, avant de quitter Voreppe pour prendre la route de la Chartreuse, prévenait lui-même son hôte de sa prochaine arrivée. Le billet suivant avait été confié à un exprès :

« J'espérais, monsieur, avoir l'honneur de vous « remettre une lettre que MM. Boy de la Tour « de Lyon ont bien voulu me remettre pour « vous ; mais me trouvant dans le cas de m'ar- « rêter ici pour aller directement à la Chartreuse, « permettez que je vous prie de vouloir bien re- « tirer du carosse, s'il est nécessaire, une malle « et deux caisses à mon adresse, marquées M. R. « nos 1, 2 et 3, jusqu'à mon retour à Grenoble, « où je compte être dans quatre ou cinq jours. « Je vous envoie, en attendant, ci-jointes les trois « clés pour que vous puissiez faire ouvrir le « tout, s'il en est besoin ; vous suppliant, Mon-

« sieur, en pareil cas, d'obtenir qu'on visite et
« qu'on remette doucement, et avec précaution,
« la caisse qui contient des plantes sèches, et que
« l'on gâterait entièrement si l'on fouillait brus-
« quement. Le mieux serait qu'on attendît ma
« présence, si la prompte visite n'est pas néces-
« saire. Je vous supplie aussi, Monsieur, de vou-
« loir bien faire en même temps remettre à son
« adresse un paquet qui vous sera délivré par le
« cocher. J'aspire au moment d'aller vous faire mes
« remercîments et mes excuses, et je vous prie,
« en attendant, Monsieur, d'agréer les sentiments
« et d'avance la reconnaissance avec lesquels j'ai
« l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble
« et très-obéissant serviteur,

RENOU.

A Voreppe, le vendredi 8 juillet 1768.

(*Tous les ports sont payés*).

« *P. S.* S'il arrivait, Monsieur, que vous eussiez
« quelque chose de pressé à me mander, vous
« pouvez l'adresser à M. Renou, à la Grande-
« Chartreuse. Je suppose que les occasions sont
« fréquentes dans votre ville. Le paquet dont il
« s'agit est joint à cette lettre. »

Deux heures suffisent pour parcourir la distance qui sépare Voreppe de Grenoble; l'exprès mit deux jours à faire le trajet, et la lettre datée du vendredi ne fut remise que le dimanche à midi. La missive à la main, Gaspard Bovier court aussitôt au Jeu-de-Paume, rendez-vous ordinaire des oisifs et des riches citadins, pour y annoncer l'heureuse nouvelle. Pendant que l'on s'attroupe autour de lui et que l'on examine la finesse et la régularité des caractères tracés par la plume d'où sont sortis l'*Emile* et le *Contrat social*, le domestique de Bovier entre précipitamment avec un billet de Jean-Jacques Rousseau. Le philosophe informait son hôte qu'il venait d'arriver à Grenoble et de descendre rue Saint-Laurent à l'auberge Saint-Michel, où il l'attendait pour lui remettre ses lettres de crédit. Malgré la pluie qui tombait depuis le matin, Jean-Jacques et ses compagnons s'étaient séparés à la Grande-Chartreuse; ceux-ci avaient repris le chemin de Lyon, pendant que Jean-Jacques, suivi d'un guide, s'était dirigé sur Grenoble par le Sapey, route longue, pénible et presque impraticable en temps de pluie.

La première chose que fait Jean-Jacques à l'auberge Saint-Michel, pendant qu'il répare le désordre de sa toilette, c'est de prendre sur la famille Bovier des informations que, grâce à son incognito, il compte bien recueillir aussi exactes et aussi désintéressées que possible. Les renseignements demandés n'offrirent, à ce qui paraît, rien qui pût éveiller sa défiance, car il ne craignit pas de se rendre aussitôt chez M. Bovier sans attendre la réponse au billet qu'il lui avait écrit. Au lieu de l'avocat, qui n'était pas encore revenu du Jeu-de-Paume, Jean-Jacques trouva dans le salon trois jeunes et belles femmes : c'était madame Bovier et ses sœurs, attirées sur les pas du philosophe par un même sentiment de curiosité. Cette substitution de personnes qui, pour tout autre, eût été agréable, ou tout au moins indifférente, devint, pour Jean-Jacques, un sujet de contrariété. Il fronça le sourcil, donna des signes les moins équivoques de mauvaise humeur, et faillit se mettre en colère, lorsque, quelques instants après, l'avocat Bovier vint lui apprendre que l'on n'était point en mesure de lui offrir, sur l'heure même, un appartement en ville.

Bovier s'empressa de mettre sous ses yeux la lettre de M. Boy de la Tour qui ne fixait aucunement le jour de son arrivée, non plus que le billet daté de Voreppe, qui, par la négligence de l'exprès, ne l'avait précédé que de quelques heures à Grenoble. Jean-Jacques parut céder à cette accumulation de preuves justificatives et ne répliqua rien ; mais il refusa l'appartement que Bovier lui offrait sous son toit et qui, réunissant toutes les conditions désirables de commodité et d'indépendance, avait une entrée particulière et même un escalier réservé.

Bovier insiste ; Mad. Bovier joint ses prières à celles de son mari ; car avoir Jean-Jacques à ses côtés, faire de lui son commensal, c'était, comme on le pense bien, la condition indispensable pour réaliser le projet d'une intimité de chaque jour et de tous les instants. Ce fut en vain. Jean-Jacques s'obstine dans son refus ; et, tout en déclarant ne pas même vouloir accepter une chambre pour y passer la nuit, il parle de sa misanthropie, de son amour de la solitude, et finit en disant que pour fuir le contact du monde, il irait volontiers *brouter l'herbe des champs*. Quelque prévenu que

l'on fût des allures du philosophe, ce langage ne laissa pas de surprendre et d'attrister en même temps. Malgré la pluie qui n'avait pas cessé de tomber avec violence, il fallut bien se rendre au désir de Rousseau. Un domestique se met à courir la ville. Il rentre deux heures après, annonçant n'avoir trouvé qu'un petit appartement noir, sale, obscur, dont il fait une description telle que tout autre que Jean-Jacques eût au moins remis au lendemain l'accomplissement de son projet. Lui, au contraire, ne s'étonne de rien ; il envoie chercher son sac de nuit à l'auberge, puis, accompagné de son hôte attristé, il gagne le logis dont on n'avait point exagéré l'insuffisance et la malpropreté, car il ne se composait que d'un vestibule infect et d'une chambre longue, étroite, obscure et délabrée (1).

(1) Ce logement appartenait à un fondeur nommé Vachard. Il était situé dans la rue qui porte encore le nom de rue des *Vieux-Jésuites*, sur l'emplacement où se trouve aujourd'hui la maison n° 1. Pendant la Révolution, cette rue fut appelée *rue Jean-Jacques Rousseau* ; mais ce nom ne lui a pas été conservé comme il l'a été pour la rue Platière, à Paris.

Gaspard Bovier demeurait rue Saint-Laurent, dans la maison qui porte aujourd'hui le n° 54.

Dans le trajet de la rue Saint-Laurent à la rue des Vieux-Jésuites, l'avocat Bovier épuisa son éloquence pour apprivoiser Jean-Jacques et le faire changer de résolution ; tout fut inutile. A neuf heures du soir, seul, libre, indépendant, dégagé de toute contrainte cérémonieuse, Jean-Jacques déposa son sac de nuit sur une chaise, son herbier sur une méchante table, et prit ainsi possession de son triste logis, comme eût fait Diogène de son tonneau.

III.

C'est ainsi que Jean-Jacques prenait un malin plaisir à renverser les projets que l'on pouvait fonder sur lui. Posséder l'auteur d'*Émile*, il n'y fallait donc pas songer ; vouloir le produire dans le monde était plus difficile encore. Aussi, pour atteindre par des voies moins directes le but qu'il venait de manquer, pour établir des relations qui paraissaient si difficiles à nouer, Bovier dut momentanément s'en tenir à de bannales offres de service, et s'estimer heureux de suivre Rousseau dans ses promenades et ses excursions champêtres. Il n'eut garde d'y manquer, et dès ce moment il devint,

comme l'a dit Rousseau, *son garde de la manche.* Il crut être agréable au philosophe par son empressement à rechercher sa société, et à lui vouloir procurer celles de quelques personnes choisies ; il ne fit au contraire que l'aigrir et l'indisposer contre lui. Par un esprit de contradiction, qui n'est pas une preuve de sensibilité, Jean-Jacques n'allait jamais au-devant que des personnes qui paraissaient le fuir ; il fuyait au contraire celles qui cherchaient à venir à lui.

Les inégalités d'humeur, les bizarreries de caractère se succédaient chez Rousseau avec une rapidité surprenante. Sa tristesse, son sourire dépendaient des moindres circonstances, de l'impression la plus fugitive en apparence. Aussi ne demeura-t-il pas longtemps sans donner des preuves répétées de cette mobilité excessive, qui rendait sa société si épineuse et son commerce si difficile.

Le lendemain de son arrivée fut marqué par une scène qui forme un gracieux contraste avec la sauvagerie de la première entrevue. Il était allé rendre visite à son hôte, et se présentait chez lui au moment où l'on se disposait à plonger dans

un bain d'eau froide le fils de Bovier, beau nourisson de six mois. En entendant parler d'enfant à la mamelle, la première question de Rousseau fut de s'informer si cet enfant était allaité par une étrangère. Sur la réponse négative qui lui fut faite, Jean-Jacques, devenu gracieux, parle avec chaleur et entraînement des douceurs de la maternité, et félicite la jeune mère d'observer aussi fidèlement « les préceptes de la nature. » Mme Bovier, rouge de plaisir, prend Rousseau par le bras et l'entraîne vers le bain.

On traverse un cabinet occupé par la bibliothèque de Bovier.

— Il y a ici bien des mensonges, dit Jean-Jacques, en donnant cours à ses pensées favorites, aussitôt qu'il apercevait un volume, ou la moindre feuille imprimée.

— On y trouve plus encore de belles et bonnes vérités, s'écrie l'avocat, à l'affût d'une occasion favorable pour glisser un compliment. Voyez l'*Émile*, qui est mon guide, le *Contrat social* que j'étudie' et la *Nouvelle Héloïse* qui me ravit d'admiration !

A ce coup d'encensoir où fumait un parfum trop grossier pour son orgueil délicat et raffiné,

Jean-Jacques rougit, balbutie quelques mots et s'empresse de gagner une petite cour au milieu de laquelle le bain était préparé.

Il y trouve un enfant, frais, rose et bouffi, jouant dans une vaste cuve d'eau froide. Ce spectacle naïf, la vue du ciel où l'azur avait remplacé les nuages, l'aspect d'un jardin dont la porte ouverte sur la cour laissait entrevoir les fleurs et la verdure, tout cela transporte Rousseau et le pénètre de satisfaction. Il court à la cuisine, en rapporte un seau d'eau, et se met à arroser la poitrine et les épaules de l'enfant, qui agite ses petites mains en criant et riant tout à la fois, à la grande satisfaction de sa mère qui le couvre de baisers et de son père, tout fier de pouvoir donner à Jean-Jacques ce vivant témoignage de l'intelligente application des préceptes de l'*Émile*. Enfin, pour ajouter au charme du tableau, Jean-Jacques gagne le jardin, en arrache une touffe de fleurs et vient les répandre sur l'enfant et dans le bain.

Cette scène gracieuse s'acheva sous les pavillons et les tonnelles du jardin. En y prenant part, en s'y prêtant de bon cœur, Jean-Jacques affec-

tait-il l'émotion et la sensibilité, ou bien était-il sincère dans l'expression de son ravissement? On ne sait; mais, pendant cette visite qui dura plus de deux heures, Jean-Jacques se montra si différent de ce qu'il avait été la veille, que Bovier sentit l'espoir renaître dans son cœur. Il se crut au moment d'enchaîner le philosophe et de vaincre sa misanthropie; il ignorait que Jean-Jacques n'était jamais plus loin de se laisser prendre dans les liens de l'amitié que lorsqu'on croyait l'y tenir.

IV.

Les deux jours qui suivirent cette visite de Jean-Jacques à son hôte, furent employés à parcourir les environs de Grenoble, et furent marqués par divers incidents qui auraient dû faire sur Jean-Jacques une impression aussi flatteuse que profonde, si son esprit n'eût pas toujours essentiellement modifié les impressions extérieures, pour en tirer, ostensiblement du moins, des inductions opposées à leur conséquence naturelle. On eût dit que son œil décomposait la lumière en de ternes rayons, et que les objets ne s'offraient jamais à lui qu'à travers un prisme décevant.

La première fois que Jean-Jacques franchit l'en-

ceinte de la ville, ce fut pour se diriger avec Bovier sur la route de Savoie, le long de cette vallée du Graisivaudan qui, de Grenoble à la frontière, offre au regard enchanté, à gauche la chaîne des montagnes conduisant à la Chartreuse, et qui semblent s'éloigner à mesure que l'on avance vers elles; à droite, aux confins de l'horison, d'autres montagnes avec leur couronne de neige et leur pied chargé de vertes forêts et de moissons dorées; au milieu enfin, et tout à fait au fond de la vallée, l'Isère aux noires eaux, au cours capricieux et rapide.

Jean-Jacques se laissait aller au charme d'une contemplation muette, lorsqu'un autre spectacle vint s'offrir à ses yeux. C'étaient les habitants de Grenoble qui, ayant eu connaissance du lieu qu'il avait choisi pour sa promenade, se précipitaient sur la route qu'il parcourait en ce moment. La nouvelle ayant volé de bouche en bouche, chacun voulut considérer les traits de l'auteur d'*Héloïse*; et bientôt la foule qui se portait au-devant du promeneur fut si serrée, si compacte, qu'il fut presque impossible à Rousseau d'avancer ou de reculer. Chacun se le montrait; tous se pressaient autour

de lui, de telle sorte que, pendant près d'une demi-lieue, Jean-Jacques fut, pour ainsi dire, porté par les flots de cette mer vivante d'où s'élevait, comme une brise tiède et carressante, un long murmure d'admiration et de flatterie.

Cette ovation se renouvela le lendemain avec plus d'éclat encore. Ce jour-là, Jean-Jacques se rendait au village d'Eybens, situé à peu de distance de Grenoble. La route qui conduit à Eybens est en ligne droite; elle offre une pente insensible en marchant, mais non pas à la vue, et l'on domine parfaitement, à son extrémité, la plaine que l'on vient de traverser. Lorsque, arrivé à Eybens, Jean-Jacques voulut retourner sur ses pas, il vit la route couverte par une multitude de voitures, de gens à cheval et de piétons qui s'avançaient au-devant de lui, en soulevant un nuage de poussière, tamisée en mille couleurs par les rayons du soleil couchant. Bientôt Jean-Jacques se trouva tellement cerné de toutes parts, qu'à chaque pas il était obligé de se ranger pour éviter les voitures qui le serraient de près; et il effectua sa rentrée dans Grenoble, au milieu de ce cortége où marchaient confondus le parlement, le barreau, les officiers de

la garnison, la bourgeoisie et le peuple. Visiblement ému, Jean-Jacques savourait à plaisir le parfum de la popularité ; et, dans la crainte d'épuiser trop tôt l'enivrant calice, il s'avançait lentement, recueilli en lui-même, pour ne rien perdre de l'encens qui s'élevait à lui.

Là ne devait pas s'arrêter ce triomphe. Le soir même, à minuit, un bruit de voix et d'instruments vint arracher Jean-Jacques au sommeil. C'était le *Devin du village* qu'on exécutait sous ses fenêtres. Touché de cette attention délicate, qui donnait un prix réel à l'empressement que la population avait mis à se porter au-devant de lui, Rousseau se lève et vient à la fenêtre témoigner de sa satisfaction, et remercier les interprètes du *Devin*. Mais, à peine s'est-il montré qu'un immense battement de mains se fait entendre et se prolonge dans les rues voisines, sonores et retentissantes au milieu du silence de la nuit, avec une persistance et une intensité telles que Jean-Jacques put croire que la ville tout entière l'applaudissait d'un mouvement et d'un accord unanimes.

Voilà quelle fut la réception de Jean-Jacques à Grenoble. Il y avait là de quoi rendre le séjour

de cette ville à jamais enchanteur pour lui; comment se fait-il donc que l'on ne trouve dans la correspondance et dans les écrits de Rousseau aucune trace des agréables et douces impressions de cette époque? Les événements de cette nature peuvent-ils jamais s'effacer du souvenir? Et cependant Jean-Jacques ne s'est rappelé Grenoble que pour stigmatiser dans la personne de l'un de ses habitants la ruse qu'il suppose inhérente à l'esprit dauphinois? Comme il avait l'habitude de ne laisser jamais entrevoir sa vie qu'à travers un voile de deuil, cette réception flatteuse ne pouvait le faire renoncer à son système de désespoir et de malheurs imaginaires, pas plus que n'avaient pu le faire ses triomphes de Strasbourg et ceux d'Amiens, où le corps des échevins, sous la conduite de Gresset, était venu lui offrir le vin de ville et le complimenter. En fouillant les lieux où Jean-Jacques a passé, on est surpris d'y découvrir les trésors de bonheur qu'il y avait soigneusement enfouis, et dont il n'a jamais fait usage, semblable à ces mendiants qui meurent un jour de privations, de froid et de misère, en laissant un sac de piècesd'or sous la paille de leur grabat.

Croirait-on que ce fut dix jours après ces marques touchantes de la sympathie des habitants de Grenoble pour lui, que Jean-Jacques écrivit à Thérèse Levasseur la lettre datée du 25 juillet à trois heures du matin, lettre énigmatique qui se termine par cette conclusion attristante, qu'elle soit sincère ou simulée :

« Depuis mon départ de Try, j'ai des preuves « de plus en plus certaines que l'œil vigilant de « la malveillance ne me quitte pas d'un pas et « m'attend principalement sur la frontière. Selon « le parti qu'ils pourront prendre, ils me feront « peut-être du bien sans le vouloir. Mon princi- « pal objet est bien, dans ce petit voyage, d'aller « sur la tombe de cette tendre mère que vous « avez connue, pleurer le malheur que j'ai eu de « lui survivre ; mais il y entre aussi, je l'avoue, « du désir de donner si beau jeu à mes ennemis « qu'ils jouent enfin de leur reste ; car vivre sans « cesse entouré de leurs satellites flagorneurs et « fourbes, est un état pour moi pire que la mort. Si « toutefois mon attente et mes conjectures me « trompent, et que je revienne comme je suis allé, « vous savez, chère sœur, chère amie, qu'ennuyé, « dégoûté de la vie, je n'y cherchais et n'y trou- « vais plus d'autre plaisir que de chercher à vous

« la rendre agréable et douce : dans ce qui peut
« m'en rester encore, je ne changerai ni d'occu-
« pation ni de goût. »

Que s'était-il donc passé depuis le voyage d'Eybens et la sérénade jusqu'à cette nuit fiévreuse où Jean-Jacques exhale ainsi ses appréhensions terribles et ses amères inquiétudes ? Rien. Aucun nuage n'avait assombri l'horizon. Mais les tourments et les malheurs de Rousseau se formaient, comme autrefois les vents dans les cavernes d'Eole, dans les replis de son cœur ulcéré et les ténébreuses profondeurs de son esprit.

V.

Si la défiance de Jean-Jacques était excessive, son irascibilité ne l'était pas moins. Ces deux défauts, dont l'un offrait surtout une exagération monstrueuse, se laissaient apercevoir dans les moindres circonstances. En voici un nouvel exemple que l'on peut ajouter à bien d'autres. Désirant faire quelques emplettes et renouveler sa garde-robe, il avait prié Bovier de lui envoyer ses fournisseurs. Les marchands se présentent aussitôt chez Jean-Jacques qui, après avoir fait un choix des objets à sa convenance, en veut immédiatement acquitter le prix. Les marchands, gens

fort polis, quand ils cherchent à se ménager un client, font les difficultés d'usage pour remettre leurs mémoires, qu'ils espèrent bien grossir par quelques fournitures nouvelles ; mais Jean-Jacques de couper court à leurs offres de service, en signifiant qu'il exige sa quittance et en se la faisant délivrer sur l'heure même. Bovier ignorait ces débats ordinaires de politesse marchande lorsqu'il se présenta chez Jean-Jacques, pour savoir s'il était satisfait des fournisseurs qu'il lui avait adressés. Quelle fut la surprise, la stupéfaction du pauvre avocat, lorsque, au lieu des remercîments auxquels il s'attendait, il vit Rousseau l'apostropher d'un ton de voix colérique, et lui demander s'il prétendait lui fournir de sa bourse les vêtements et les objets dont lui, Rousseau, pouvait avoir besoin.

De toutes les interprétations possibles à donner des cérémonieuses façons des marchands, on voit que Jean-Jacques s'était arrêté à la moins admissible de toutes, précisément parce que c'était la seule qui put fournir un aliment à son humeur ombrageuse et le dispenser des quelques mots de remercîments auxquels il était obligé.

L'insociabilité de Jean-Jacques était plus naturelle, plus facile à expliquer quand il se refusait à satisfaire la curiosité des oisifs et des gens du monde qui demandaient à lui être présentés. En agissant ainsi, Jean-Jacques doublait le sentiment de satisfaction intérieure que lui causait, quoiqu'il en ait dit, l'empressement des hommes à rechercher sa société. Il connaissait bien la différence qui existe entre la possession et le désir, et cette différence, il savait l'exploiter à son profit. Malgré ses allures sauvages et son affectation de misanthropie, Jean-Jacques eût été profondément blessé de l'indifférence qu'on aurait montrée pour lui (1). En réalité, il voulait être recherché ; il voulait qu'on s'occupât de sa personne, mais il savait arrêter et suspendre la curiosité au moment précis où la satisfaction en eût émoussé le sentiment. De cette

(1) Étant à Lyon, Jean-Jacques avait un jour formé le projet d'aller herboriser au mont Pila. Il avait bien recommandé à ceux qui devaient l'accompagner de ne rien dire de cette excursion. La recommandation fut prise et suivie à la lettre. Mais, ce n'était point là ce que voulait Rousseau, car lorsqu'il vit que le secret n'avait pas été trahi et que personne n'était venu pour le voir, il se prit à bouder et n'ouvrit pas la bouche du reste de la journée.

manière, il avait encore l'avantage de s'affranchir de toute contrainte, de toute obligation, et de pouvoir jouir pleinement de sa fière indépendance et de son égoïste liberté.

A Grenoble, comme dans tous les lieux où il avait passé, Jean-Jacques se refusa donc constamment à ouvrir sa porte aux visiteurs, malgré toutes les sollicitations possibles. Il ne fit à cette règle de conduite qu'une seule exception, en faveur de l'avocat-général Servan, exception d'autant plus extraordinaire que Servan était tout à la fois littérateur, philosophe et magistrat, trois titres qui furent toujours pour Jean-Jacques tout autant de causes de répulsion et d'antipathie. Cette liaison ne fut point exempte de déceptions ni d'amertume pour Servan. Revenu de l'ivresse où l'avait plongé la lecture de l'*Héloïse* et de l'*Émile*, et lorsqu'il eût vu de près l'auteur de ces livres fameux, Servan traça lui-même un tableau bien désenchanteur de ses relations avec Jean-Jacques. Il nous a dit, avec quel art merveilleux et triste, Rousseau filait un soupçon de Londres à Paris et de Paris à Grenoble, et comment il allait, cuirassé de défiance, comme d'une arme offensive, semant

autour de lui les plus extravagantes accusations, éloignant ainsi tous ceux qui s'approchaient de sa personne et qui ne pouvaient se défendre d'être blessés par les pointes aigues de ses soupçons perpétuels.

Servan, qui a suivi Jean-Jacques pendant un mois, qui a été témoin de l'empressement du public et de sa curiosité, curiosité flatteuse, dit-il, nullement importune, encore moins suspecte, Servan, homme grave, consciencieux et éclairé, déclare formellement aussi qu'il n'a jamais pu croire à la sincérité des plaintes de Rousseau; autrement, ajoute-t-il, il aurait fallu admettre que Jean-Jacques « s'abreuvait d'absinthe au même calice où d'autres eussent goûté le nectar. »

Servan fut d'une grande ressource pour Bovier dans ses relations et ses promenades avec Jean-Jacques, car le pauvre avocat avoue très-ingénuement que, chaque fois qu'il se trouvait en tête à tête avec Rousseau, la conscience qu'il avait de la supériorité du génie de l'écrivain, l'effrayait tellement qu'il ne pouvait parler; et comme Jean-Jacques était lui-même un compagnon des plus taciturnes et des plus réservés, une heure entière

s'écoulait quelquefois sans qu'aucun des deux promeneurs ouvrît la bouche. C'est en vain que Bovier mettait son esprit à la torture, et s'efforçait de fouiller tous les recoins de sa cervelle, il n'y trouvait jamais que quelques phrases bannales et guindées qui, le plus souvent, venaient expirer sur ses lèvres.

Jean-Jacques, dit Bovier, ne parlait absolument que de botanique; avec cette particularité qu'il aimait les plantes pour elles-mêmes, pour leur corolle odorante, leur variété d'aspect et de couleurs, pour le rôle qu'elles remplissent si harmonieusement dans le magnifique spectacle de la nature; tandis que, beaucoup moins enthousiaste et plus positif, Bovier n'estimait les fleurs que par leurs propriétés médicales dont il s'enquérait à chaque pas. Le moyen donc de s'entendre! Quand Rousseau parlait aristoloche, clématite ou pervenche, Bovier, de répondre bourrache, chiendent ou guimauve. Aussi, le raffiné, délicat et voluptueux Jean-Jacques ne pardonna-t-il point cette vulgarité de goûts. Dans une de ses *Promenades*, précisément celle où nous le verrons tout à l'heure mettre l'avocat en scène, on peut apprendre avec

quel mépris il parle de ces prétendus botanistes qui ne voient, dans la nature, qu'une vaste officine de graines à cataplasmes et de racines purgatives ou émollientes.

De ce côté-là, Jean-Jacques rencontra un sens plus exquis chez un simple jardinier, homme assez original, auquel était confiée la culture du jardin de botanique de Grenoble. C'était une espèce de paysan sans éducation, mais qu'un amour inné des plantes avait élevé à un degré remarquable de leur connaissance. Jean-Jacques forma avec Liotard, — c'était le nom du jardinier, — des relations qui continuèrent même après son départ, et que faillit compromettre un assez bizarre incident. Lorsqu'il quitta Grenoble, Jean-Jacques dit à Liotard de lui écrire, mais en lui recommandant de le faire sans avoir recours à une main étrangère. La chose était assez difficile, car notre jardinier savait à peine signer son nom et aligner quelques lettres grossièrement formées. Pour se tirer d'embarras, et malgré la recommandation qui lui avait été faite, Liotard emprunta donc le secours d'un ami un peu plus lettré que lui, et il adressa à Rousseau deux épîtres fort pompeuses, comme

on peut se l'imaginer, mais auxquelles Rousseau ne répondit pas. Liotard prend alors le parti d'en écrire une troisième, entièrement de sa façon. Jean-Jacques, de rompre aussitôt le silence pour remercier Liotard et se plaindre des deux premières lettres qu'il avait reçues de lui. Depuis lors, complètement rassuré sur son talent épistolaire, Liotard n'eut pas d'autre rédacteur que lui-même dans sa correspondance avec Jean-Jacques.

Les visites de Jean-Jacques au jardin de botanique avaient donné, comme on le pense bien, une grande importance à ce jardin aux yeux de Liotard. Aussi, quand il arrivait à quelque visiteur de parcourir, sans ménagement, les plates-bandes, « ah! Monsieur, s'écriait Liotard, en saisissant le profane par le bras, ce n'est pas ainsi que Rousseau se comportait ici. Quand il venait dans mon jardin, il se tenait comme ça, ajoutait Liotard, en joignant les talons et les pointes des pieds; c'était un homme qui respectait les plantes, celui-là! »

On vient de voir que les circonstances les plus communes, les incidents les plus ordinaires de la vie, prenaient aussitôt avec Jean-Jacques une tour-

nure singulière et bizarre. En voici un autre exemple où dominerait l'élément comique, s'il ne se trouvait pas toujours quelque chose d'attristant dans les écarts de cette originalité sincère ou jouée. Dès l'arrivée de Jean-Jacques à Grenoble, le plus vif désir de Bovier avait été de voir le philosophe s'asseoir à sa table. Madame Bovier insistait particulièrement pour que Rousseau lui fît cet honneur, et se hâtât de choisir le jour qui lui conviendrait. Vivement pressé à ce sujet, Jean-Jacques finit, un jour, par répondre qu'il viendrait surprendre son Amphytrion au moment où il ne l'attendrait pas, désirant, disait-il, être traité sans façon. Grand désappointement de la ménagère, qui se voyait ainsi forcée de composer chaque jour son ordinaire, de manière à n'être pas prise au dépourvu.

Jean-Jacques eut cependant la générosité de ne pas faire durer longtemps l'inquiétude de Madame Bovier, car, le lendemain même, il se présenta chez elle à l'heure du dîner. Son intention fut comprise sans qu'il eût besoin de l'expliquer. On le fit entrer au salon, en attendant l'heure de se mettre à table. Il y était depuis peu d'instants avec

Bovier, lorsque un coup de sonnette se fait entendre, et la domestique vient prévenir le maître du logis qu'on désirait lui parler. Bovier se lève, sort du salon, s'empresse de congédier le visiteur, et revient s'asseoir près de Jean-Jacques. Mais le bruit de la sonnette, la sortie de Bovier avaient suffi pour rendre l'ombrageux Jean-Jacques à sa sauvagerie et à sa défiance accoutumées. Sans doute il soupçonna l'arrivée de quelque convive; ou la mystérieuse préparation de quelque plat ajouté à l'ordinaire : dans certain moment tout était, d'ailleurs, pour lui obstacle et contrariété. Il se lève donc avec précipitation, prend congé de Bovier et, malgré les prières et les instances que l'on fait pour le retenir, il s'échappe brusquement, au moment même de se mettre à table.

Jean-Jacques, cependant, était bien venu avec l'intention de tenir sa promesse de la veille, car il avait eu soin de contremander le repas que lui faisait apporter, chaque jour, un traiteur voisin de son logis. Fuyant le dîner qu'il était venu partager, il retourne chez l'aubergiste, qui lui propose de prendre place à la table de ses pensionnaires, qu'on allait servir au même instant. Jean-Jacques

accepte. Deux des dîneurs, députés par leurs camarades, viennent recevoir le philosophe à l'entrée de la salle à manger, et le font asseoir à la place d'honneur. Le repas fut gai, rempli d'entrain et d'abandon, et tout alla merveilleusement jusqu'au dessert.

Il faut savoir que le doyen de cette bande joyeuse n'avait point assisté au dîner. C'était un vieux soudard, homme brusque, franc et honnête, mais sans autre éducation que celle des camps. Après s'être enivré ailleurs, ce qui lui arrivait assez souvent, il vint rendre visite à ses commensaux accoutumés, pour ne pas perdre l'occasion de boire avec eux, au moins au dessert. Cet Amphytrion attardé fait tout naturellement son entrée dans la salle en prenant la servante par la taille, avec accompagnement de jurons et de propos grivois. Le nouveau venu ne voit pas Jean-Jacques qui tourne le dos à la porte ; les convives ont beau faire des signes, celui-ci ne comprend pas, et poursuit sa prosopopée amoureuse et bachique. Enfin, faisant le tour de la table, il aperçoit l'illustre écrivain dont le front s'est subitement assombri, et reste un moment

interdit. Mais, revenu bientôt à l'esprit de son rôle, il continue de plus belle ses réflexions, qui, de grivoises qu'elles étaient, se changent en dissertations métaphysiques, entremêlées d'apostrophes contre les philosophes et la philosophie. Une commotion électrique n'aurait pas produit sur Jean-Jacques un effet plus vif et plus prompt; il se lève en sursaut et se précipite hors la salle, laissant tous les convives stupéfaits. Onc on ne le revit (1).

(1) S'il en faut croire une autre tradition, ce ne serait point des philosophes en général que notre personnage aurait mal parlé, mais bien de Voltaire seulement, croyant en cela être agréable à son ennemi. C'est alors que Jean-Jacques aurait quitté la place, par un sentiment de générosité affectée.

VI.

A Grenoble, Jean-Jacques sentit le besoin d'arrêter sa course à travers le monde, et de chercher une retraite qu'il avait en vain demandée à la Suisse, à l'Angleterre et à une partie de la France. Le Dauphiné devint son rêve, comme l'avaient été, tour à tour, tant de contrées dont il s'était épris, et qu'il n'avait abordées que pour les fuir bientôt après. Les promenades de Jean-Jacques, ses courses hors des murs de la ville, eurent donc pour but la recherche de quelque maison de campagne isolée, suspendue au flanc d'un coteau, ou perdue dans les bois. Tous les

environs de Grenoble, Eybens, Herbeys, Biviers furent successivement explorés par lui, mais sans succès. Il suffisait, pour le dégoûter, du voisinage d'une maison, ou d'une fontaine trop éloignée de cent pas seulement du seuil de la porte. Bovier accompagnait le philosophe et lui servait de guide, pendant ces excursions qui l'occupaient souvent une partie de la journée. Il est certain que Jean-Jacques se fût passé de ces prévenances qui ne lui étaient qu'importunes; mais, en cela, Bovier croyait remplir un devoir, tout en continuant de maugréer intérieurement contre sa nullité et son manque d'imagination, qui le laissaient muet en présence de Rousseau.

Un jour, en revenant de visiter une maison de campagne dont la disposition intérieure ne leur avait pas convenu, Jean-Jacques et son compagnon, fatigués, s'étaient réfugiés dans un bois voisin de la route pour s'y reposer à l'abri des ardeurs du soleil. Il était alors midi. En guise de *vade mecum*, le prévoyant Bovier s'était muni de quelques-unes des dernières brochures de Voltaire : la *Canonisation de saint Cucufin* était du nombre. Il espérait, en temps opportun, faire jaillir de là quelque

étincelle, pour allumer la discussion. Mais au moment de tirer *saint Cucufin* de sa poche, Bovier se ravise, et réfléchissant fort à propos que ce pourrait bien être un assez mauvais moyen de faire sa cour à Jean-Jacques, il renonce sagement à s'inspirer des spirituelles et malicieuses saillies de l'auteur de *Candide*. Privé de l'assistance de saint Cucufin, et réduit aux seules ressources de son esprit, Bovier reste muet, regardant tour à tour la verte feuillée percée de rayons d'or, l'herbe où chantait le grillon et Jean-Jacques qui, plus taciturne que jamais, se plaignait d'une hernie, ce qui n'était point fait pour délier la langue de Bovier, ni pour égayer la conversation.

Enfin, sentant expirer sur ses lèvres toutes les tentatives qu'il faisait pour rompre le silence, le malheureux avocat prend le parti de se coucher sur l'herbe, comme pour dormir, en invitant Jean-Jacques à en faire autant. Jean-Jacques suit le conseil, s'étend sur le gazon, et bientôt voilà nos deux promeneurs, les yeux fermés, le coude sous la tête, et dans une immobilité complète. Ni l'un ni l'autre ne dorment cependant. Par intervalle, l'avocat entrouvre discrètement la paupière pour

surveiller, à travers le grillage des cils, les mouvements de son compagnon. Celui-ci, de son côté, se livre au même exercice, afin de s'assurer du sommeil de son voisin. Quand il le croit profondément endormi, Jean-Jacques se lève tout à coup et, oubliant son hernie, le voilà qui gagne la campagne, muni de la boîte de ferblanc, sans laquelle il ne marchait jamais ; car Jean-Jacques, qui parlait toujours de ses infirmités et de ses souffrances, ne se faisait point faute, dans l'occasion, de se livrer à des marches pénibles, à des courses prolongées qui eussent exténué de fatigue tout autre que lui.

Après avoir herborisé pendant deux heures, Jean-Jacques revient auprès de Bovier, qui fait semblant de s'éveiller à son approche ; et tous les deux, intérieurement satisfaits de leur rôle, reprennent assez gaiement le chemin de la ville.

Il ne faudrait pas s'imaginer que ce fut uniquement par défaut d'intelligence et de présence d'esprit que Bovier se trouvait si embarrassé en présence de Rousseau. Par son air soupçonneux et accusateur autant que taciturne, ou même par le seul rayonnement de son génie, Jean-Jacques in-

timidait tout le monde, presque autant qu'il en imposait à Bovier. S'ils n'éprouvaient pas la même hésitation, le même embarras auprès de lui, ceux qui le connaissaient mieux et qui le fréquentaient plus souvent, en étaient réduits à peser chaque monosyllable, à mesurer la portée des paroles les plus indifférentes et à s'observer jusque dans leur inflexion de voix, afin de ne pas blesser par mégarde la susceptibilité du philosophe, ni provoquer sa défiance toujours prête à s'éveiller. Des personnes qui ont vécu avec Jean-Jacques et dans son intimité, Rulhières est le seul qui, refusant de prendre au sérieux ses continuelles boutades et sa mauvaise humeur, ait su conserver avec lui des rapports, qui sans cela eussent été rompus vingt fois, comme le furent ceux de Dussaulx, l'un des exemples les plus frappants de la folie soupçonneuse de Jean-Jacques et de son insociabilité.

Au reste, chez Rousseau, nous l'avons déjà dit, tout dépendait du caprice, de l'heure et du moment. Quelquefois sa froideur et sa tristesse habituelles disparaissaient tout-à-coup, comme elles étaient venues. Le farouche misanthrope était alors d'une amabilité expansive, et

d'un abandon charmant. Tel se montra Jean-Jacques pendant les deux jours, longtemps attendus, qu'il passa dans la famille Bovier, et qui furent exclusivement consacrés à des excursions champêtres. L'une de ces parties de campagne eut pour objet l'ascension de la Bastille, montagne dominant Grenoble et l'Isère qui en baigne le pied, aujourd'hui couverte de fortifications, mais qui n'offrait alors qu'un château-fort démantelé, à mi-coteau, et une masûre au sommet.

Le 18 juillet, à six heures du matin, une troupe joyeuse, en grande partie composée de femmes jeunes et jolies, — Mme Bovier, ses sœurs et belles-sœurs, — s'échappe du jardin de la rue St-Laurent par une porte ouvrant sur l'un des versants de la Bastille. Jean-Jacques marche en tête. Après lui viennent ses gaies et charmantes compagnes ; Bovier et son beau-frère forment l'arrière-garde. Le sentier est étroit et rapide : deux personnes n'y peuvent marcher de front. Toute la bande s'avance donc sur une seule ligne, comme un bataillon de fourmis, en poussant des éclats de rire, des exclamations et des cris provoqués par les accidents du chemin. Les cailloux roulent sous les

pas et font trébucher un pied mal assuré ; les robes s'accrochent aux épines des buissons ; les femmes, pour ne pas glisser, se retiennent à quelque arbrisseau protecteur, quelquefois même au pan de l'habit de Jean-Jacques : tout cela forme un gracieux tableau. A mesure que Jean-Jacques gravit la pente escarpée du coteau, laissant à ses pieds la ville, sa fumée et ses bruits, son esprit s'épanouit au contact de l'air vif et pur, au spectacle de la nature, et la gaité vient enfin éclairer son visage.

Au sommet de la Bastille chacun arrive mouillé de sueur, et Jean-Jacques réclame un bonnet de coton pour se couvrir la tête et empêcher le refroidissement de la transpiration. On juge des éclats de rire qu'excitent une demande de cette nature et son exécution immédiate conflée aux charmantes voyageuses. Voilà donc l'auteur d'*Héloïse* affublé d'un bonnet de coton. Sa gaîté n'en est que plus vive. Bientôt après on se met à table dans un cabaret rustique, garni d'escabots boiteux et de bancs de bois grossièrement façonnés. Il eût été difficile de trouver dans ce lieu autre chose que des tranches de mouton roti et

une omelette au lard rance; mais la prévoyante Mme Bovier s'était fait suivre d'un panier de viandes froides, de vin de Bourgogne et de toutes les provisions nécessaires à un dîner champêtre. Le repas achevé, Jean-Jacques, toujours infatigable, veut explorer les côtés de la Bastille. Il se remet en marche avec Bovier, parcourt les villages de Narbonne et de Saint-Martin-le-Vinoux, dont les maisons, pittoresques et dispersées, couvrent une grande partie du versant-ouest de la montagne, et arrive à une habitation solitaire, collée au flanc le plus rapide du coteau comme un escargot à une pierre. Ce lieu existe encore aujourd'hui tel que Rousseau l'a visité. Il appartenait alors aux religieux Augustins de Grenoble, et s'appelait *l'Hermitage*, nom qui lui a été conservé, et que justifient sa position, à l'entrée d'une grotte tapissée de lierre et de mousse, et sa terrasse escarpée, plantée d'arbres séculaires et dominant, comme un nid d'aigle, la vallée, ses accidents et ses dentelures de monts et de rocs. Après une halte de deux heures à l'*Hermitage* qu'il parut ne quitter qu'à regret, Jean-Jacques vient rejoindre la famille Bovier,

qu'il avait laissée à la Bastille, se disposant à faire la sieste dans une grange remplie de foin fraîchement récolté.

Cependant le soir était venu, le soleil avait quitté l'horizon, et les oiseaux entonnaient leur hymne accoutumée. Jean-Jacques et ses compagnons de promenade étaient assis sur l'herbe, le visage tourné vers le couchant empourpré par les reflets du soleil disparu. Tout à coup une voix douce et mélodieuse se fait entendre derrière un buisson : c'est la voix de *Colette* qui redit sa peine aux échos, et qui chante ce que chantait Louis XV, disent les *Confessions*, avec la voix la plus fausse du royaume :

J'ai perdu mon serviteur,
J'ai perdu tout mon bonheur.

Le *Devin du village* venait d'être improvisé sur un tapis de verdure, entre un pommier sauvage, un tas de foin, une haie d'aubépine et le rocher. La surprise parut être du goût de celui pour qui elle avait été secrètement préparée. Aussi, quand ce fut au *Devin* d'entrer en scène, Jean-Jacques, s'emparant du rôle avec à-propos,

se lève et, toujours coiffé de son bonnet de coton, transformé en bonnet de nécromancien, il chante lui-même sa partie avec beaucoup d'assurance et une expression parfaite, soufflant Colette et Colin lorsque la mémoire leur fait défaut, ou que la cantatrice, rieuse et inexpérimentée, s'oublie à chanter à l'unisson au lieu de suivre sa partie dans les duos. Le *Devin du Village* y passa tout entier, sans en excepter l'accompagnement que Jean-Jacques imitait avec la voix, ni même un baiser donné par le Devin à la gentille Colette, et que Jean-Jacques crut opportun d'ajouter à l'intermède pour en rendre la pantomime plus gracieuse et plus expressive (1).

Quand on rapproche des *Confessions* et des *Rêveries* les récits et le témoignage des personnes qui ont connu Jean-Jacques, on est étonné de découvrir tant de pages riantes, déchirées avec

(1) Le rôle de *Colin* était rempli par Bovier, celui de *Colette* par une de ses belles sœurs, jeune et jolie personne d'une voix fort agréable, et qui, sans connaître la musique, avait cependant appris son rôle de manière à pouvoir le chanter d'une façon satisfaisante.

un malin plaisir, ou chargées de lugubres couleurs par celui qui se disait l'homme de la nature et de la vérité. Les choses et les événements changent d'essence, une fois que Rousseau les a passés au creuset de la réflexion. Semblable au chimiste, qui soumet à l'analyse l'or et les substances précieuses pour n'en tirer qu'un culot chargé de scories, Jean-Jacques ne trouve le plus souvent au dedans de lui qu'un résidu de noires pensées, au lieu des heureuses et douces impressions qu'il y a reçues.

VII.

Cependant Jean-Jacques désirait toujours vivement se fixer dans les environs de Grenoble. Aussi, de tout côté, c'était à qui lui viendrait offrir une maison de campagne, une habitation rustique, quelque retraite choisie. Il y eut même à ce sujet d'assez singulières propositions faites par des personnes qui voulaient attirer le philosophe sous leur toit. Ainsi, un jour se présente à Bovier certain habitant de Mens, bourg situé à huit lieues de Grenoble, dans un pays triste et froid. Le visiteur débute en déclarant que le culte protestant domine à Mens, et que ce doit être là, pour Rous-

seau, un motif de choisir, de préférence à toute autre, la résidence qu'on lui offre dans ce pays, par la raison qu'il s'y trouvera au milieu de ses co-religionnaires, et qu'il y pourra remplir, sans gêne et sans inquiétude, tous les exercices du culte réformé. En vain Bovier objecte-t-il qu'une demeure si éloignée de Grenoble ne peut aucunement convenir à Jean-Jacques; l'envoyé des protestants de Mens, persistant dans son idée, exige que sa proposition soit soumise à celui qu'elle devait intéresser

« J'aurais voulu, dit Bovier, que quelqu'un eût été à portée de voir et d'entendre le colloque que j'eus à ce sujet avec Jean-Jacques. Ses yeux étincelaient de colère; tous ses mouvements respiraient une indignation profonde. Il me fit le plus lugubre tableau de l'insociabilité des hommes, et surtout des ministres de sa religion, aussi fanatiques alors qu'ils l'étaient au temps de la réforme. Non, me dit-il, avec un accent que je ne saurais rendre, non, je ne retournerai jamais au milieu de ces barbares. La France peut faire de moi tout ce qu'elle voudra, je veux vivre et mourir dans son sein. On accuse votre religion d'in-

tolérance ; qu'on aille se fixer au milieu de nos sectaires, et l'on apprendra quelle est la leur. J'ai fait de leur esprit de persécution une assez cruelle expérience, pour que je ne sois aucunement tenté de la recommencer. »

Cela dit, Jean-Jacques laissa Bovier stupéfait de cette violente sortie, inspirée par les amers souvenirs de Genève et de Motiers, et continua avec plus d'ardeur que jamais, à chercher une habitation éloignée des hommes, et des calvinistes surtout.

C'est pendant une des courses de Jean-Jacques dans la vallée de l'Isère qu'eut lieu le seul incident que l'auteur des *Rêveries* ait trouvé au bout de sa plume, quand, ingrat et oublieux, il s'est souvenu de Grenoble et des moments heureux qu'il y avait passé. Avant de parler de ce fait, et de rapporter la manière dont Rousseau le raconte, il est nécessaire de décrire le lieu qui en fut le théâtre. Au couchant et à quelque distance de Grenoble, coule, du sud au nord, un torrent appelé le Drac, qui vient se jeter dans l'Isère, un peu au-dessous de la ville. Sur la rive gauche du Drac, s'élève une chaîne de montagnes à l'ombre desquelles s'abritent les jolis villages de Seyssins,

de Seyssinet, de Fontaine et de Sassenage. Au dessus de Seyssins, on trouve, à mi-coteau, le château de Beauregard, ombragé de bois touffus, baignés de sources murmurantes et à peu de distance de cette *Tour sans venin*, qui comptait autrefois parmi les merveilles du Dauphiné. Jean-Jacques et l'avocat Bovier se dirigeaient un jour vers ce château, d'où l'œil découvre Grenoble, les pittoresques méandres de la vallée fertile, et, dans le lointain, le Mont-Blanc et la chaîne des Alpes qu'il domine de son sommet couronné de neiges éternelles. Pour se rendre sur la rive du Drac, tous deux traversaient la plaine qui sépare le fleuve de la ville, et dont une partie sert aujourd'hui de champ de manœuvres aux troupes de la garnison de Grenoble. Conquis sur le Drac, resserré dans des digues de construction moderne, ce terrain est, à de certains endroits, couvert de cailloux roulés, au milieu desquels croissent principalement deux sortes d'arbustes, l'épine-vinette et l'hippophœa. L'épine-vinette porte de petits fruits rouges et oblongs d'une saveur acidulée; l'hippophœa, des baies rondes, d'un jaune doré.

C'est donc au milieu de cette plaine inculte, par une chaude journée de juillet, que doit s'encadrer la petite scène que Jean-Jacques a décrite dans ses *Rêveries d'un promeneur solitaire* (7e promenade), et que nous allons transcrire ici :

« Durant mon séjour à Grenoble, je faisais sou-
« vent de petites herborisations hors la ville, avec
« le sieur Bovier, avocat de ce pays-là, non pas
« qu'il aimât ou sût la Botanique, mais parce que
« s'étant fait mon garde de la manche, il se faisait,
« autant que la chose était possible, une loi de ne
« pas me quitter d'un pas. Un jour, nous nous
« promenions le long de l'Isère dans un lieu tout
« plein de saules épineux. Je vis sur ces arbris-
« seaux des fruits murs ; j'eus la curiosité d'en
« goûter, et, leur trouvant une petite acidité très-
« agréable, je me mis à manger de ces grains pour
« me rafraîchir. Le sieur Bovier se tenait à côté
« de moi, sans m'imiter et sans rien dire. Un de
« ses amis survint qui me voyant picorer ces
« grains, me dit : Eh ! monsieur, que faites-vous
« là ? ignorez-vous que ce fruit empoisonne ? Ce
« fruit empoisonnne ! m'écriai-je tout surpris.
« Sans doute, reprit-il, et tout le monde sait si
« bien cela que personne dans le pays ne s'avise
« d'en goûter. Je regardais le sieur Bovier et je lui
« dis : pour quoi donc ne m'avertissiez-vous pas ?

« Ah ! monsieur, me répondit-il d'un ton respec-
« tueux, je n'osais pas prendre cette liberté. Je
« me mis à rire de cette humilité dauphinoise, en
« discontinuant néanmoins ma petite collation.
« J'étais persuadé, comme je le suis encore, que
« toute production naturelle, agréable au goût,
« ne peut être nuisible au corps, ou ne l'est du
« moins que par son excès. Cependant j'avoue que
« je m'écoutai un peu tout le reste de la journée ;
« mais j'en fus quitte pour un peu d'inquiétude.
« Je soupai très-bien, dormis mieux, et me levai
« en parfaite santé, après avoir avalé la veille
« quinze ou vingt grains de ce terrible hippophœa,
« qui empoisonne à très-petite dose, à ce que tout
« le monde me dit à Grenoble le lendemain. Cette
« aventure me parut si plaisante que je ne me la
« rappelle jamais sans rire de la singulière discré-
« tion de M. l'avocat Bovier. »

Le récit de Bovier est bien différent :

« Pour se rendre sur la rive droite du Drac, il
« faut passer un petit bosquet fangeux et impra-
« ticable dans la saison pluvieuse. Ce terrain est
« planté avec profusion de ce terrible hippophœa.
« Nous cheminions tranquillement par un temps
« excessivement chaud, M. Renou et moi, dans

« les sentiers de ce labyrinthe. Je voyais mon « compagnon détacher de temps à autre les petits « fruits dont ces arbustes étaient chargés. Je lui « demandai s'il connaissait les qualités saines ou « malfaisantes de ce fruit. Il me répondit affir- « mativement. Il m'ajouta que son goût est ai- « grelet, et que souvent on l'employait dans les « ragoûts, lorsqu'on n'avait pas de citron, ou de « vinaigre. Il m'invita à en tâter. Je ne voulus « pas en faire l'essai, et peut-être fut-il mortifié « de mon peu de confiance *in verba magistri*. Il « est vrai que j'ajoutai qu'il était botaniste, que « j'étais un profane, qu'il devait connaître la vertu « des plantes, etc. C'est ainsi que se termina le « petit colloque. Personne ne vint en tiers, et cet « événement fit si peu de sensation sur notre es- « prit, qu'il n'en fut plus question, pas même « avec M. Servan, qui ne l'a connu qu'à la publi- « cation des *Confessions*. »

Il est inutile d'indiquer ici les raisons qui nous font croire à l'exactitude des faits tels que Bovier les présente, bien que, dans son ignorance, il ait confondu sous un même nom deux arbustes bien différents. Mais ce qu'il faut surtout considérer dans ce passage, c'est que la définition que Bovier donne du fruit en question s'applique à l'é-

pine-vinette et non à l'hippophœa, et que cette définition s'accorde parfaitement avec les termes dont Rousseau s'est servi pour désigner le fruit qu'il cueillait. C'est en quoi il s'est trahi lui-même; car, les « grains d'une acidité très-agréable » dont il parle ne peuvent pas s'entendre de l'hippophœa, comme il le voudrait donner à croire, mais de l'épine-vinette; les baies de l'hippophœa ayant un goût fade, désagréable, alcalin, au lieu d'être acide. Aucun doute ne saurait s'élever à cet égard. Ce sont bien les fruits de l'épine-vinette que cueillait Rousseau et non ceux de l'hippophœa qui, en Dauphiné, passent effectivement, mais à tort, pour être vénéneux.

Tout fait donc présumer que l'épisode des *Rêveries* n'est qu'une scène arrangée à plaisir sous la plume de Rousseau, qui, par une méchanceté calculée, s'est plu à substituer dans son récit un arbuste prétendu vénéneux, auquel il n'avait pas touché, à celui dont il avait réellement goûté les fruits. Ainsi, c'est par une accusation d'empoisonnement que Jean-Jacques a payé l'avocat Bovier de ses transports d'admiration, de sa sympathie, trop souvent importune, comme nous l'avons dit,

mais sur la sincérité de laquelle il était cependant impossible de pouvoir se méprendre. Et si l'on considère que le fait qui aurait provoqué ce soupçon d'empoisonnement est antérieur au séjour de Jean-Jacques chez Bovier et à l'excursion à la Bastille, on reste convaincu que cette accusation, faite à la légère et comme en se jouant, a été forgée après coup, et peut-être quand la mystérieuse aventure dont il sera tout à l'heure question eut rempli d'amertume dans l'esprit de Jean-Jacques le souvenir de Grenoble et de ses habitants.

Lorsque, vingt ans après, ouvrant le volume des *Rêveries*, Bovier trouva la page que Jean-Jacques lui avait consacrée, il ne put retenir une exclamation de surprise et de douleur. Deux fois il relut le fatal passage, laissa le livre s'échapper de ses mains, et ne le reprit que pour déchirer le feuillet d'où s'exhalait, comme d'un tombeau, cette fétide odeur d'ingratitude et de calomnie (1).

Ce fut là toute sa vengeance.

(1) Ce volume existe encore aujourd'hui dans la bibliothèque d'un habitant de Grenoble, avec la mutilation que Bovier lui a fait subir.

VIII.

Toujours occupé des moyens qui devaient, selon lui, rendre le séjour de Grenoble agréable au philosophe, en lui assurant une sécurité complète, Bovier pressait Jean-Jacques de faire aux autorités de la Province les visites obligées. On sait à quel point Jean-Jacques avait en aversion les relations de convenance et de politesse, tout ce qui pouvait le déranger de ses habitudes, de ses fantaisies, et lui imposer la moindre gêne. Son esprit se tendait alors par une irritation concentrée, jusqu'à ce que l'accident le plus futile déterminât une explosion subite. C'est ce qui ne manqua pas d'ar-

river dans les circonstances dont nous parlons. Après beaucoup de sollicitations et d'efforts de la part de Bovier, Jean-Jacques commença par se rendre chez le commandant militaire de la province, le comte de Clermont-Tonnerre, auquel il avait été spécialement recommandé par le prince de Conti. M. de Clermont-Tonnerre avait, d'ailleurs, fait les premières avances, en envoyant s'informer des nouvelles de Jean-Jacques, aussitôt après son arrivée. La seconde visite fut pour M. de Marcheval, intendant de la province. Elle se passa d'une façon assez singulière. M. de Marcheval était un homme de mœurs simples et d'une indulgence excessive, allant même jusqu'à la faiblesse. N'eussent été les exigences de l'étiquette, le bon intendant aurait prévenu la visite qui lui était due, en allant lui-même assurer Jean-Jacques de sa protection et de son affectueuse bienveillance. Informé de ces dispositions, et après avoir lui-même fixé l'heure où il désirait être reçu, Jean-Jacques se rendit à l'hôtel de l'Intendance. Le suisse et les gens de la maison étaient prévenus. On ouvre à deux battants les portes du salon où M. de Marcheval et sa femme étaient seuls, ainsi que Jean-Jacques l'a-

vait exigé. Un laquais annonce Monsieur Renou. M. de Marcheval se lève précipitamment, court au devant de l'homme célèbre, veut balbutier quelques mots, se trouble et reste interdit. Fort heureusement, Madame de Marcheval conservait son sang-froid et sa présence d'esprit. Elle prend la parole, tourne en quelques mots un gracieux compliment et donne à son mari le temps de se remettre de l'émotion causée par la présence de l'auteur d'*Émile*. Le reste de l'entrevue se passa selon l'usage. Une heure après, M. de Marcheval se présentait chez Jean-Jacques, et lui rendait sa visite avec autant d'empressement qu'il en avait mis à la recevoir.

Il restait encore une formalité que Bovier avait à cœur de voir remplir à son héros, c'était la présentation à M. de Bérulle, président du Parlement. Aussi bon et aussi simple que M. de Marcheval, M. de Bérulle différait de l'intendant, en ce qu'il se piquait d'être fort en arrière des idées du jour, et que, sans détester les novateurs et les philosophes, il affectait cependant de les fuir et de ne pas lire leurs ouvrages. Bovier et Servan n'ignoraient pas ces dispositions d'esprit, qui auraient pu devenir

fort embarrassantes, et dangereuses même avec un caractère aussi ombrageux que celui de Rousseau. Il s'agissait donc de faire la leçon au président et de le préparer au rôle qu'on désirait lui voir remplir, afin qu'il se tînt sur ses gardes et n'éveillât point par quelque parole un peu trop franche la susceptibilité de Jean-Jacques, toujours prêt à regarder les magistrats comme solidaires les uns des autres, et faisant partie de la grande conspiration mystérieusement ourdie contre sa personne. Pour disposer M. de Bérulle à la visite qu'il allait recevoir, Bovier et Servan employèrent un jeune abbé, conseiller clerc au Parlement, qui logeait chez le président même. Après que l'abbé se fut acquitté de sa mission à la satisfaction générale, et quand on supposa les choses en état, on pressa Jean-Jacques de faire sa visite. Il ne s'en souciait aucunement. Longtemps il la remit d'un jour à l'autre et du soir au lendemain. Enfin, vaincu par l'insistance de ses amis, il se décide à se présenter chez M. de Bérulle, accompagné de l'abbé qui lui servait d'introducteur.

A peine Jean-Jacques est-il entré, que M. de Bérulle, avec une cordiale effusion, le comble de

prévenances, de paroles flatteuses et d'offres de service; « ce n'est pas, ajoute M. de Bérulle en souriant, que je connaisse vos ouvrages; je n'en ai jamais lu aucun. » A ces mots, Jean-Jacques rougit et pâlit en même temps, et, sans prononcer un seul mot, il gagne la porte et court tout d'une haleine arrêter une place dans le prochain carrosse de Lyon, qui malheureusement partait le lendemain.

Puis il rentre chez lui, rassemble à la hâte le plus gros de ses effets, écrit un billet d'adieu à Servan, un autre à Bovier, qui tous deux attendaient impatiemment le résultat de cette visite, et dispose tout pour ne pas revenir sur cette brusque résolution, qui ressemblait plus à une fuite qu'à un départ.

Avant d'aller plus loin, il faut savoir que, la veille de ce jour néfaste, une circonstance, dont nous n'avons point encore parlé, était venue inquiéter les amis de Rousseau. Le professeur de philosophie du collége de Grenoble s'était imaginé de faire soutenir, par ses élèves, une thèse dans laquelle il citait à son tribunal tous les philosophes anciens et modernes, en leur prodiguant des noms et

des épithètes qui, pour être en usage dans les discussions scolastiques d'alors, n'en étaient pas, à ce qui paraît, pour cela plus convenables. Le professeur avait adressé le programme de cette thèse à tous les habitants notables de la ville et à l'auteur du *Contrat Social* lui-même, qui, comme on le pense bien, n'y était point épargné. En recevant le billet de Jean-Jacques, Servan et Bovier ne doutèrent pas un seul instant que la bile du philosophe n'eût été allumée par le malencontreux programme. Bovier accourt chez lui, et, sans faire allusion à la thèse, il lui demande les motifs de son départ; mais Jean-Jacques refuse de s'expliquer, tout en déclarant qu'il persiste dans son projet, et que rien au monde ne l'en saurait faire départir.

Toujours convaincu que cette fatale thèse est la cause d'une détermination aussi subite, Bovier se dirige chez l'intendant, où il espère rencontrer une grande partie de la magistrature et des autorités de la province. Il entre brusquement au salon, sans se faire annoncer, tire de sa poche le billet qu'il vient de recevoir, le lit à haute voix, et montrant le programme de la thèse qu'il tient

à la main, il interpelle le procureur-général et l'intendant, et les supplie de faire un coup d'autorité en supprimant la thèse et en chassant le cuistre assez mal avisé pour s'attaquer à l'homme illustre et malheureux que Grenoble s'honorait de posséder dans ses murs.

Bovier ne se contenait pas. Il parvient à faire partager l'indignation qui l'anime, et, séance tenante, il est chargé d'assurer Jean-Jacques que le Parlement le prend sous sa protection immédiate, et qu'on lui en donnera, le jour même, une preuve manifeste. Bovier n'en demandait pas davantage; il sort du salon, aussi précipitamment qu'il y est entré, revient chez Jean-Jacques, et lui rend compte des démarches qu'il a faites et du résultat qu'il en a obtenu.

A peine Bovier a-t-il achevé de parler, que Jean-Jacques, avec beaucoup de sang-froid, lui répond que le mépris est la seule vengeance qu'il tirera d'un outrage dont il n'est nullement affecté, pas plus qu'il ne l'a jamais été de tous les pamphlets dirigés contre lui. « L'affront dont j'ai à me plaindre est d'une autre nature, ajoute-t-il ; il est tel que l'honneur me défend d'habiter ici plus longtemps. »

Prières, sollicitations, remontrances, tout fut inutile. Quelques heures après, Jean-Jacques quittait Grenoble, oubliant dans sa précipitation une partie des objets épars dans sa chambre. C'est ainsi qu'il avait fui de Wooton, de Try-le-Château, et de presque tous les lieux où il était venu chercher un asile.

Quelque susceptible, ombrageux et extravagant qu'on puisse supposer le caractère de Jean-Jacques, il y a tout lieu de croire que l'innocente gaucherie du président de Bérulle ne fut que le prétexte d'une détermination depuis longtemps arrêtée, la goutte d'eau qui fit déborder le vase que, dans le silence des sombres méditations, Jean-Jacques, se plaisait à remplir d'une liqueur empoisonnée.

Avant de partir, Jean-Jacques adressa ses adieux à Servan dans une lettre à effet que l'on trouvera à la fin de ce volume. Il écrivit aussi à Bovier, mais ce fut dans un but différent et avec une intention d'un autre genre, comme on en va juger. On se rappelle que, dans l'excursion à la Bastille, Jean-Jacques s'était arrêté à *l'Hermitage* dont il avait admiré le pittoresque adossement au flanc

du rocher, que sa forme a fait nommer *Casque de Néron.* Cette maison, au pied de laquelle viennent mourir les bruits du monde, était celle que Jean-Jacques avait choisie pour rendre à la famille Bovier le dîner champêtre de la Bastille. La proposition en avait été faite par lui et aussitôt acceptée le soir même de cette excursion, en descendant le coteau de Narbonne.

Le jour fixé pour cette partie de plaisir n'était point encore venu, lorsque Jean-Jacques prit la résolution de fuir Grenoble. S'obstinant à n'y pas séjourner quelques heures de plus, il ne voulut cependant point se séparer de Bovier sans accomplir la promesse qu'il lui avait faite. Lui seul pouvait trouver le moyen de concilier son départ, fixé au lendemain matin, avec sa course à *l'Hermitage* et l'engagement qu'il avait pris d'y fêter ses amis. Il commande donc à son traiteur habituel un dîner qu'il paye d'avance ; il lui enjoint en même temps de tenir ce dîner à la disposition de Bovier, qui devra désigner lui-même le jour et l'heure où la table sera dressée. Puis il écrit à Bovier pour lui faire connaître les dispositions qu'il vient de prendre, et le convier à ce festin

où l'Amphitrion devait manquer. Pour refuser une aussi singulière invitation, le désolé Bovier trouva un mot partant du cœur : « Croyez-vous, répondit-il à Jean-Jacques, que nous soyons assez sauvages pour boire et manger autour d'un tombeau ! »

Bovier disait vrai : l'amitié de Jean-Jacques était bien un tombeau, orné de tous les attributs de la désolation et du deuil.

IX.

En quittant Grenoble, Jean-Jacques n'avait aucun projet bien décidé. Il trouva Bourgoin sur sa route et s'y arrêta. Les relations d'amitié qu'il entretenait avec l'un de ses habitants, M. de Champagneux, furent probablement le motif de la préférence qu'il donna à cette petite ville, située dans la partie la moins agréable du Dauphiné. Il la quitta peu de temps après, pour aller habiter, dans les environs, le château de Monquin, dont il fait, dans ses lettres, une peinture séduisante, et dont le séjour se termina cependant par une fuite

aussi précipitée que l'avait été le départ de Wooton, de Try et de Grenoble.

C'est le 13 août que Jean-Jacques arriva à Bourgoin, ainsi que l'indiquent deux de ses lettres : la première à M. Clermont-Tonnerre, citée dans la *Correspondance*, l'autre à Bovier, que nous transcrivons ici, comme preuve du désordre qui avait présidé à son départ de Grenoble.

A Bourgoin, le 14 août 1768.

« Je suis ici, monsieur, depuis hier, très-fati-
« gué d'un très-petit voyage. Cela n'annonce pas
« des forces pour en soutenir de grands.

« J'ai vu par la lettre que vous m'avez fait l'hon-
« neur de m'écrire, que vous vous refusiez au
« plaisir que je m'étais proposé. Je n'ai rien à dire
« à vos raisons, ainsi je me tais.

« Je prends la liberté de vous prier, monsieur,
« de vouloir bien m'envoyer ici, à la *Fontaine*
« *d'or*, ma robe de chambre et mon frac que j'ai
« laissés dans ma chambre, et dont le froid qui
« s'approche me fait sentir la privation. J'ai, par
« mégarde, laissé dans ma poche les clés de mon
« logement, que je renverrai à M. Vachard, ou à
« vous, monsieur, par le premier carrosse.

« J'ai l'honneur de vous saluer très-humblement.

RENOU.

Deux jours après, cette lettre fut suivie d'une autre à la même adresse, mais bien différente de la première. C'est une réponse à des protestations qu'on devine aisément.

A Bourgoin, le 16 août 1768.

« J'ai reçu, monsieur, avec la lettre que vous « avez pris la peine de m'écrire, le paquet que « vous avez eu la bonté de m'envoyer, et dont je « vous fais à la fois mes remercîments et mes « excuses.

« J'espérais que mon hôtesse aurait le bon sens « d'envoyer mon linge sale à la blanchisseuse, « avant de le laisser passer chez vous. Ma non-« chalance et mon peu de mémoire m'assujétis-« sent à des incongruités qui demandent plus que « de l'indulgence; mais je suis hors d'état de « faire mieux. J'aurai soin de renvoyer l'enve-« loppe lorsque l'occasion s'en trouvera. Je suis « fâché d'avoir oublié de vous parler aussi de la « boîte de ferblanc, car mon dépit contre les « plantes s'est trouvé court, et je ne suis pas « aussi détaché que je croyais l'être. Le perru-« quier doit avoir non seulement les trois livres « qui lui sont dues, mais encore une étrenne « d'autant, pour sa complaisance et pour les pei-« nes qu'il s'est données, et qui n'étaient pas « comprises dans son engagement.

« Je suis confondu de la très-grande vénération « où vous m'assurez que j'ai l'honneur d'être « dans votre ville, de la très-grande inquiétude « qu'y donna mon voyage de Chambéry (1), de la « très-grande consternation que mon départ y a « maintenant répandue. Voilà, monsieur, de « grandes et belles choses dont je ne doute pas « que je sois redevable à vos bons soins, dont je » suis pénétré comme je dois l'être, mais dont « je n'aurais jamais rien deviné, je vous jure, si « vous n'eussiez eu la bonté de m'en informer.

« Quant aux sentiments particuliers dont il vous « plaît de m'honorer, je ne puis rien ajouter à « ce que j'ai eu ci-devant l'honneur de vous dire. « J'apprécie les services et les soins par le mo- « tif qui les produit. Tous ceux qui ont pour but « mon bonheur et mon honneur sont à mes yeux « d'un prix inestimable, et jamais un sentiment « de bienveillance ne trouvera mon cœur en reste « envers celui qui l'aura conçu pour moi.

« Mes respects, monsieur, je vous supplie à « Mme et à Mlle Bovier.

« J'ai l'honneur de vous saluer, monsieur, « très-humblement.

« RENOU. »

(1) Ce voyage eut lieu le 25 juillet.

Il est impossible d'être plus impitoyable que Jean-Jacques l'a été dans cette lettre, où l'ironie arme chaque mot de pointes blessantes et cruelles. C'est ainsi, comme l'a dit Servan, que, par ses soupçons éternels et ses éternelles défiances, dans ses relations sociales et dans les différents qu'il pouvait avoir, Jean-Jacques était presque toujours l'agresseur et produisait lui-même le mal dont il accusait les autres.

Quelque sentiment de vanité que l'avocat Bovier pût mêler au désir de conserver Jean-Jacques à Grenoble ; quelque gauche et quelque inintelligente qu'eût été quelquefois son admiration pour l'auteur d'*Héloise*, l'innocence réelle de ses intentions n'aurait-elle pas dû désarmer la susceptibilité de Rousseau, sinon tout à fait conquérir sa confiance et son amitié ?

La lettre à M. de Clermont-Tonnerre, rapportée dans la *Correspondance*, ferait supposer que Jean-Jacques n'avait pas quitté Grenoble sans une pensée de retour ; car, après avoir parlé des maisons de campagne qu'il a visitées, il donne la préférence à celle de M. Faure, et ne demande qu'à entrer en arrangement pour la venir habiter.

M. Faure n'était autre que le propriétaire du château de Beauregard, cette habitation en vue de laquelle s'était passée la petite scène de l'empoisonnement par l'hippophœa (1).

Mais un incident inattendu vint détruire les projets de retour que Jean-Jacques pouvait former encore, et l'éloigner à tout jamais de Grenoble. Cet incident dont Jean-Jacques a fait grand bruit, nous allons le raconter d'après les détails circonstanciés que Bovier en a laissés.

Peu de jours après le départ de Jean-Jacques, le vicaire de la paroisse, habitée par Bovier, se présente chez celui-ci, et lui donne connaissance de la réclamation d'un ouvrier chamoiseur, du nom de Thévenin, telle à peu près que cette réclamation est formulée dans la *Correspondance* de Rousseau et les écrits relatifs à cette affaire. La première pensée de Bovier fut de payer, sans mot dire, les neuf livres que Thévenin prétendait avoir prêtées à Jean-Jacques, au village de Verrières, près

(1) Le château de Beauregard a gardé le souvenir des visites que Jean-Jacques lui a faites. Le parc de ce château s'appelle aujourd'hui encore le *Désert de Jean-Jacques*.

d'Iverdun, en Suisse ; mais, sur une simple observation du vicaire, Bovier, renonçant à son projet, mande Thévenin, et se fait faire par lui un récit détaillé des circonstances à la suite desquelles il avait été amené à prêter à Jean-Jacques la somme qu'il lui réclamait en ce moment. Ces circonstances sont connues. Bovier transcrit immédiatement le récit de Thévenin, et, muni de cette pièce, il s'en va consulter Servan. Après avoir tous les deux réfléchi à cette affaire, qui leur eût paru fort simple et toute naturelle avec un homme autre que Rousseau, il fut décidé que le mieux était de prévenir Jean-Jacques, et, pour cela, Bovier rédigea à l'instant même une lettre dont tous les termes furent pesés et discutés entre Servan et lui (1).

(1) Dans ses *Réflexions sur les Confessions*, Servan parle de Thévenin, et taxe d'irréflexion et d'imprudence la conduite de Bovier en cette occasion. Sans l'avouer formellement, Servan donne donc à entendre qu'il ne prit aucune part à cette affaire. Evidemment cette insinuation est inexacte, car tout fait supposer que Bovier, qui ne faisait jamais rien sans consulter Servan, s'est bien gardé de lui cacher un événement qui le plongeait dans un grand embarras. On verra plus loin que Servan se trouve en désacord avec Bovier sur un point bien plus grave.

On connaît la réponse que Jean-Jacques fit à la réclamation de l'ouvrier Thévenin ; la lettre qu'il écrivit à M. de Clermont-Tonnerre, les demandes d'enquête qu'il adressa à diverses personnes, à Paris et en Suisse, et cet arrêt criminel découvert par Du Peyrou et portant condamnation rendue contre Éloi-Nicolas Thévenin, né à la Charité-sur-Loire. C'étaient bien les nom, prénoms et lieu de naissance du chamoiseur Thévenin. Après la révélation de cet arrêt, si personne ne voulut croire que Thévenin ne fut, comme le prétendait Jean-Jacques, qu'un « imposteur apposté » par les invisibles persécuteurs du philosophe, chacun admit sans difficulté que cet homme avait tout simplement tenté d'escroquer une somme de neuf livres à Jean-Jacques ; et l'on ne s'arrêta pas même à l'idée que Thévenin pouvait être de bonne foi, et avoir été trompé lui-même, ou induit en erreur par une conformité de nom. Cette opinion fut cependant celle de Servan, comme on le verra tout à l'heure.

Si les assertions de Bovier sont exactes, l'affaire Thévenin ne se serait point passé comme Jean-Jacques l'a donné à croire, et comme géné-

ralement on en a parlé d'après lui. Voici ce que raconte Bovier. Après la lettre bien connue dans laquelle Jean-Jacques opposait des dénégations formelles à toutes les affirmations de l'ouvrier chamoiseur, Bovier s'était empressé d'écrire à Jean-Jacques pour se justifier de la demande qu'il avait faite en faveur de Thévenin, et protester de l'innocence et de la pureté de ses intentions. Sans tenir compte de ces protestations, Rousseau avait répondu d'un ton aigre, et prié Bovier de lui renvoyer aussitôt quelques effets laissés en dépôt chez lui.

Bovier s'était conformé à ce désir, et, après avoir donné une dernière larme à cette liaison d'un jour si brusquement finie, il cherchait à oublier l'orgueilleux philosophe et ses intolérables défiances, lorsque un soir, à neuf heures, il voit entrer chez lui Jean-Jacques suivi de M. de Champagneux.

On peut lire, dans la *Correspondance*, la lettre où Jean-Jacques annonce à M. de Clermont-Tonnerre son départ pour Grenoble, afin d'y aller « confondre l'imposteur Thévenin. » Jean-Jacques, en arrivant, s'était effectivement présenté chez M. de Clermont-Tonnerre; mais, ne l'ayant

pas rencontré, et ne voulant pas séjourner dans une ville « livrée aux intrigues de ses ennemis, » il s'était aussitôt décidé à se rendre chez Bovier. Celui-ci était à table avec sa famille. Il offre aux visiteurs de se rafraîchir et de prendre leur part du souper; mais Jean-Jacques de s'écrier avec un accent de colère concentré : « Je ne viens pas pour cela : je viens éclaircir un mystère d'iniquité, et je veux voir tout à l'heure Thévenin. » Thévenin demeurait dans la même rue que Bovier. On l'envoie chercher. Il ne se fait pas longtemps attendre.

— Me reconnaissez-vous, dit Jean-Jacques, en se levant avec précipitation, lorsqu'il le vit entrer ?

— Oui, répond Thévenin sans se déconcerter, vous êtes bien M. Rousseau, que j'ai connu à Iverdun.

Et Thévenin de narrer toutes les circonstances de cette rencontre qui, d'après lui, se serait terminée par un prêt de neuf livres, fait à Rousseau en échange d'une lettre de recommandation signée le *Voyayeur perpétuel*. Jean-Jacques ne se possédant plus, crie à l'imposteur, au scélérat, parle de faire pendre Thévenin, ou de le jeter dans

un cachot. Bientôt la scène devient d'une violence telle que Bovier, en présence de qui tout cela se passait, fait conduire dans le salon, pour y discuter à leur aise, Jean-Jacques, Thévenin et M. de Champagneux, qui gardait un silence prudent. Au salon, Jean-Jacques, renouvelant ses questions, veut connaître les certificats dont Thévenin a parlé. Thévenin les va chercher et les met sous les yeux de Rousseau qui, après les avoir examinés, emmène Thévenin et M. de Champagneux dans l'auberge où il était descendu.

A l'auberge, nouvel interrogatoire, nouvelles productions de pièces. A minuit, le débat durait encore. Mais, enfin, ne pouvant parvenir à convaincre d'imposture son créancier prétendu, ou pour se débarrasser de lui, Jean-Jacques tire de sa poche un écu de six livres et le remet à Thévenin. Quelques instants auparavant il lui avait donné une pièce de douze sols, « pour acheter une chandelle, » lorsque Thévenin était allé chercher les papiers que Jean-Jacques demandait, « de telle sorte, dit Bovier, que le malheureux Thévenin ne perdit que quarante-huit sols. »

On voit que Bovier ne met pas en doute la lé-

gitimité de la réclamation de Thévenin. Cette opinion sera peut-être difficilement acceptée après les déclarations si précises de Jean-Jacques, e t le récit de Servan qui, ayant certainement eu connaissance de tous les détails de cette entrevue, s'exprime ainsi dans ses *Réflexions* : « Rousseau accourt de « Bourgoin à Grenoble, et se confronte lui-même « avec Thévenin devant quelques témoins res- « pectables. Il arriva ce que tout le monde avait « déjà prévu. Le chamoiseur, dans le Rousseau « de Grenoble, ne reconnut plus celui de Ver- « rières. Chacun rit de la méprise. Le vrai Rous- « seau, ce me semble, pouvait sans se compro- « mettre en rire aussi, et tout était fini. Mais la « chose n'alla point ainsi. Le citoyen de Genève, « quand il était question de lui, ne craignait point « de faire du bruit, et il en fit. Son intention fut « visiblement que cette bulle d'air éclatât comme « une bombe. »

On peut répondre à cela que, mal servi par ses souvenirs, Servan s'est trompé ; ou bien, ce qui est plus vraisemblable, que, cédant aux preuves et aux raisons alléguées par Jean-Jacques, il a pris le parti, sinon d'accuser la moralité de Thé-

venin, du moins de dire que l'ouvrier chamoiseur n'a point reconnu Rousseau ; ce que Jean-Jacques se fût bien hâté de dire tout le premier, si le fait eût été vrai, et ce qui explique pourquoi, tout en soutenant l'entière bonne foi de Bovier dans cette affaire, Servan garde le silence sur le rôle que, lui Servan, y peut avoir joué.

Il est plus difficile de répondre aux allégations de Jean-Jacques. Cependant on peut objecter que nulle part Rousseau ne parle de son entrevue avec Thévenin, et que cette simple parole : J'ai vu Thévenin, et je l'ai accusé de mensonge, eût produit plus d'effet que tous les arguments possibles; que Rousseau n'a pas publié les pièces relatives à Thévenin, pièces dont il se contente d'énoncer le titre ; que la condamnation encourue par Thévenin, en admettant l'identité de cet homme avec celui dont il est question dans l'arrêt découvert par Du Peyrou, ne saurait par cela même infirmer la sincérité de toute réclamation de sa part ; que Bovier, sans intérêt à défendre Thévenin et à prendre parti pour lui, le présente comme un ouvrier honnête et laborieux, et enfin qu'il invoque à l'appui de ses assertions le témoi-

gnage de M. de Champagneux, qui vivait encore à l'époque où il écrivait ce récit.

Entre les assertions de Bovier, celles de Servan et celles du principal intéressé, qui toutes se contredisent, puisque Servan prétend que Thévenin ne reconnut plus son débiteur, quand il fut ne présence de Rousseau, que Bovier affirme le contraire, et que Jean-Jacques accuse formellement Thévenin de mensonge, tout en évitant de parler de sa confrontation avec lui, nous laissons au lecteur le soin de décider et le plaisir de réviser lui-même ce singulier procès.

X.

La nuit même de cette entrevue, Jean-Jacques quitta Grenoble pour n'y plus revenir. Projets de séjour, excursions sur les montagnes, Beauregard, l'*Hermitage*, tout fut pour jamais abandonné.

La lettre suivante mit fin aux relations de Jean-Jacques avec Bovier, et termine naturellement aussi l'épisode que nous avons voulu raconter.

« A Bourgoin, 25 octobre 1768.

« Je vous dois, monsieur, des remercîments « que je vous prie d'agréer pour la peine que vous « avez prise de m'envoyer les deux caisses que

« j'avais laissées à Grenoble. Elles m'arrivèrent « mouillées et en assez mauvais état, dix jours « après l'avis que vous eûtes la bonté de m'en « donner.

« Je dois aussi à Mme Bovier, pour l'honneur « de son souvenir, et je la supplie d'agréer en « témoignage du mien quelque babiole en colifi- « chets que M. Boy de la Tour vous adressera « pour elle. Il doit être permis à d'autres de s'oc- « cuper de ces petits soins pour une bonne et « belle nourrice qui n'a pas toujours le temps d'y « songer.

« J'ai l'honneur de l'assurer de mon respect, et « d'être très-parfaitement, monsieur, votre très- « humble et très-obéissant serviteur.

« RENOU. »

Etait-ce là une manière indirecte de reconnaître ses torts et de les vouloir faire oublier; ou bien Jean-Jacques crut-il acquitter ainsi sa dette de reconnaissance, sentiment qui lui était si fort à charge, ainsi qu'il ne craint pas de l'avouer dans ses *Confessions?* Ce fut dans ce dernier sens que Bovier interpréta la pensée de cette lettre. Il comprit bien que tout était fini entre le philosophe et lui. Aussi le cadeau fait à « la belle nourrice » retourna-t-il

à Jean-Jacques, suivi d'une lettre où Bovier lui déclarait préférer quatre lignes cordiales et franches à tous les témoignages d'une politesse bannale.

Bovier exigeait trop. Ces quatre lignes, il les attendit en vain : Jean-Jacques ne lui répondit pas.

LETTRES INÉDITES

DE

JEAN-JACQUES ROUSSEAU.

Les lettres de Jean-Jacques, citées dans le cours de ce petit ouvrage, n'offrent d'intérêt que par le récit auquel elles se rattachent. Celles que je donne ici ont une valeur réelle.

La première est adressée à l'avant général Servan; elle complète l'épisode du séjour de Jean-Jacques à Grenoble : les trois autres furent écrites à M. de Rozières, officier d'artillerie à Bourgoin, personnage que l'on voit figurer dans la *Correspondance* de Rousseau.

Quant aux *Notes* qui accompagnent ces lettres, elles furent rédigées à Monquin, et précieusement conservées dans la famille de M. de Rozières, comme un témoignage curieux et irrécusable de l'orgueilleuse folie du malheureux Rousseau.

A Grenoble, le 11 août 1768.

Il entrait, Monsieur, dans ma résolution bien prise de ne pas vous aller voir, non de peur que vous ne l'ébranlassiez, à quoi vous êtes plus propre que personne, mais afin de ne pas augmenter mon regret à la tenir. D'ailleurs, j'ai des tracas, je suis en bonnet, je ne puis sortir du reste de la journée. Ainsi, monsieur, recevez mes adieux. Ne pensez pas que je conserve le sot espoir de conserver un asile paisible où je sois à l'abri des piéges secrets, des insultes et des affronts. Non, je n'attends plus ni équité ni commisération de personne. Les hommes ont pris leur parti, cela m'a forcé de prendre le mien. Je renonce, puisqu'ils le veulent, aux charmes du repos et aux amusements de la botanique, à quoi j'aurais borné la triste existence qui me restait ici-bas. Puisqu'ils veulent que je sois tourmenté, autant vaut que je me tourmente à courir le monde, que de leur laisser tendre leurs embûches à leur aise dans les lieux où ils verraient que je veux me fixer. J'irai, monsieur, sans cesse errant d'un lieu à l'autre, jusqu'à ce que je trouve des hommes (s'il en est encore) qui portent respect à l'adversité, ou

qui n'insultent pas du moins à l'infortune. Je ne dis pas qu'on me laissera faire ; je suis sûr du contraire, ou à peu-près. Mais je dis qu'il n'y aura que la violence qui puisse m'arrêter. Car c'est ce que la misère même ne pourra faire, puisque quand mes dernières ressources seront épuisées, j'irai mendiant mon pain et mourrai sans regret, quand je n'en trouverai plus. Un seul lien pouvait m'attacher encore à la vie et à ses misères, je le brise, monsieur, en me déchirant le cœur, mais mes derniers moments me sont dus et je veux payer ma dette. Mes persécuteurs m'ont jugé par eux ; ils ont pris ma douceur pour de la faiblesse. Ils auront le temps, peut-être, de connaître qu'ils se sont trompés.

Je vous salue, monsieur de tout mon cœur,

RENOU.

Ce 10 décembre (1769).

Les habitants de Monquin saluent Monsieur de Rozières et envoient savoir de ses nouvelles. Sa commère (1) le prie de vouloir bien mettre à son épée le ruban blanc arrivé trop tard pour être mis à son bouquet et faire agréer le ruban verd à son obligeant assistant. Les habitants de Monquin font les vœux les plus sincères pour la prospérité de la fête de ce jour et pour le bonheur de l'aimable personne qui en est l'objet.

(1) Thérèse Levasseur.

A Monquin 26 décembre 1769.

Voici, monsieur, le catalogue que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Quelques-uns des titres de livres que j'y ai vus m'ont inspiré, je l'avoue, une curiosité mêlée d'indignation que je ne veux pas satisfaire. D'ailleurs, il ne me reste plus rien à découvrir à cet égard, que je n'aye dû prévoir d'avance. Je connais mes gens, ils ne m'étonneront plus et ne me fâcheront plus guères. Conclusion : je ne veux ni lire ni m'abonner, et je vous prie de vouloir bien rendre le catalogue au libraire.

Votre commère vous remercie de votre obligeant souvenir et vous prie d'agréer ses salutations. Elle a vu de temps en temps le petit Mériadec qui ne se porte pas des mieux, non plus que sa mère : il lui est arrivé des accidents qui ont fait craindre qu'elle ne pût pas nourrir. On lui a offert une nourisse (*sic*) qu'elle a refusée, en disant qu'elle aimait encore mieux que son enfant pâtit avec elle qu'avec une nourrice. Cette femme me paraît mériter par son bon naturel l'intérêt que son état inspire et les bontés que vous avez eues pour elle.

La saison où nous entrons n'est pas celle qu'on

choisit à votre âge pour quitter la ville. Ainsi, nous avons plus de désir que d'espoir de vous revoir bientôt ; mais nous sommes assez raisonnables pour préférer vos plaisirs aux nôtres. Amusez-vous, rien n'est plus juste ; mais revenez en bonne santé et ne nous oubliez pas. Bonjour, monsieur, je vous salue et vous embrasse de tout mon cœur.

RENOU.

A Paris, 17 $\frac{3}{4}$ 71

Je vous félicite, monsieur, de tout mon cœur, du pas que vous venez de faire vers le bonheur. Je le tiens assuré pour vous, tant par ce que je connais de vos sentiments et de vos intentions que par le portrait charmant que vous me tracez de Mme de Rozières. Vous avez très-bien senti que votre bonheur ne pouvait être séparé du sien, et si, comme je n'en doute pas, elle sent la même chose, il sera solide pour l'un et pour l'autre tant que vous penserez ainsi. J'espère qu'elle ne regardera pas comme un fardeau pour elle les soins touchants qu'elle aura bientôt à remplir, je ne doute point qu'elle ne vous les fasse aimer et que vous n'éprouviez bientôt l'un et l'autre qu'il n'y a que les plaisirs domestiques qui donnent une félicité constante : j'ai vu des femmes vouloir allier les plaisirs du monde avec ceux de leur état, et j'ai toujours vu qu'elles manquaient leur but de part et d'autre, qu'elles importunaient avec leurs marmots, et s'ennuyaient elles-mêmes des soins dont elles auraient fait leur

délices si elles avaient voulu s'y livrer tout à fait. J'ai vu aussi que cette erreur des femmes venait très-souvent des maris qui ne pouvaient guères les guérir des faux goûts qu'ils avaient eux-mêmes, ni leur faire aimer un genre de vie dont tout le charme dépendait d'eux. Je m'embarque, sans y penser, dans des lieux communs qui valent assurément moins que ce que votre cœur vous dicte, et qui seraient bien déplacés si vous ne les pardonniez à l'effusion d'un cœur qui vous aime, et qui craint, à force de zèle, des dangers qui n'approcheront jamais de vous. Vous serez heureux, monsieur, puisque vous vous êtes bien assorti pour l'être, et que vous savez, pouvez et voulez faire ce qu'il faut pour l'être toujours. Votre commère qui prend le plus vif intérêt à cette bonne nouvelle, me charge aussi de vous en faire ses félicitations. Nous vous prions l'un et l'autre de les faire de même à Mme de Rozières, et de nous procurer dans sa bienveillance la même part que vous nous donnez dans la vôtre. Une tracasserie de facteurs, qui n'est éclaircie et redressée que depuis peu, m'a privé depuis longtemps du plaisir de vous écrire. Ce n'est pas que je veuille m'engager à une exactitude qui passe mes forces, mais il est certain que je n'aurais pas demeuré si longtemps sans vous écrire, si mes lettres avaient eu cours par la poste. On m'a promis que pareille chose n'arriverait plus à l'avenir, et je serai charmé que cette communica-

tion rouverte me procure quelquefois de vos nouvelles, qui me deviennent encore plus intéressantes.

Adieu, monsieur, votre commère et moi vous saluons et embrassons de tout notre cœur.

ROUSSEAU,

Rue Platière, proche l'Hôtel des Postes.

A Monsieur, Derozières, officier d'artillerie, à Bourgoin en Dauphiné.

NOTES INÉDITES

DE

JEAN-JACQUES ROUSSEAU.

—

JUGEMENT DU PUBLIC SUR MON COMPTE DANS LES DIVERS ÉTATS QUI LE COMPOSENT.

Les grands et les rois ne disent pas ce qu'ils pensent; mais ils me traiteront toujours généreusement.

La vraie noblesse, qui aime la gloire, et qui sait que je m'y connais, m'honore et se tait.

Les magistrats me haïssent à cause du mal qu'ils m'ont fait.

Les philosophes, que j'ai démasqués, veulent à tout prix me perdre, et réussissent.

Les évêques, fiers de leur naissance et de leur état, m'estiment sans me craindre, et s'honorent en marquant des égards.

Les prêtres, vendus aux philosophes, aboient après moi pour faire leur cour.

Les beaux esprit se vengent en m'insultant de ma supériorité qu'ils sentent.

Le peuple, qui fut mon idole, ne voit en moi qu'une perruque mal peignée et un homme décrété.

Les femmes, dupes de deux pisse-froid qui les méprisent, trahissent l'homme qui mérita le mieux d'elles.

Les Suisses ne me pardonneront jamais le mal qu'ils m'ont fait.

Le magistrat de Genève sent ses torts, sait que je les lui pardonne, et les réparerait, s'il l'osait.

Les chefs du peuple, élevés sur mes épaules, voudraient me cacher si bien que l'on ne vit qu'eux.

Les auteurs me pillent et me blâment.

Les fripons me maudissent et la canaille me hue.

Les gens de bien, s'il en existe encore, gémissent tout bas de mon sort; mais je le bénis, s'il peut instruire un jour les mortels.

Voltaire, que j'empêche de dormir, parodiera ces lignes.

Ses grossières injures sont un hommage qu'il est forcé de me rendre, malgré qu'il en ait (*sic*).

FIN.

ERRATUM.

Page 93, ligne 6,

au lieu de *l'avant-général Servan*, lisez : *l'avocat général Servan*.